N° 109 (4 pages) — 186me année — Un numéro : 10 centimes — Lundi 12 Mai 1924

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE NEUCHATEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE Saint-Aubin-Sauges

Mise en soumission de travaux électriques

La Commune de St-Aubin-Sauges met au concours la transformation de son réseau électrique secondaire.

Le cahier des charges peut être consulté à partir du 5 mai au Bureau communal à St-Aubin où les soumissions seront reçues jusqu'au jeudi 15 mai 1924.

Le Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre, près de Serrières, dans belle situation,

maison de rapport

et d'agrément, trois logements de quatre chambres et un logement de trois chambres, jardin 1000 m². Proximité du tram.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

Terrain à bâtir

A vendre, quartier de l'ouest, beau terrain, verger fruitier, environ 1300 m². Vue splendide et imprenable sur le lac et les Alpes. Arrêt des trams No 3 et 4.

S'adresser, pour visiter, à M. Arthur Delachaux, Poudrières 43, entre 13 et 14 heures. c.o.

Villa

à vendre ou à louer, neuf chambres, confort moderne, véranda, balcons, terrasses. Verger de 1500 m². Vue assurée et très étendue. Location 3000 fr. plus eau. — S'adresser tous les jours de 11 à 12 h., aux Poudrières No 39. c.o.

Maison à vendre

Pour cause de décès, à vendre aux Brenets, rue du Temple No 106, pour tout de suite ou époque à convenir, une belle maison de quatre logements, bien entretenue, grands dégagements, verger, jardins potager et d'agrément, et toutes dépendances. Publicitas, sous No 3072, indiquera. P 10215 Le

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Mardi 13 mai 1924, dès 9 heures, les héritiers de Mme Julie Février-Hertig, feront vendre par voie d'enchères publiques, au domicile de la défunte, Ecluse 12, à Neuchâtel, les objets mobiliers ci-après dépendant de sa succession :

UN MOBILIER DE SALON comprenant : un canapé, deux fauteuils et quatre chaises recouverts moquette, un secrétaire, une table demi-lune, deux fauteuils pouf, UNE PENDULE NEUCHATELOISE, grande sonnerie, deux canapés, une pendule bronze sous cloche, un régulateur, une étagère à musique, une console d'angle, une sellette, des tables, des chaises diverses, deux layettes, quatre lits complets, deux tables de nuit, deux lavabos dont un dessus marbre et glace, une chiffonnière, une table à ouvrage, un fauteuil balançoire, des glaces, tableaux, tapis, rideaux, etc., une couleuse, de la lingerie, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, etc.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 6 mai 1924.

Le greffier de paix : Ed. NIKLAUS.

A VENDRE

Bâtons cuivre pour rideaux avec 12 anneaux et les supports
la garniture complète depuis **7.60**
Joli choix de cantonnières et stores
AU MAGASIN DE MEUBLES DE J. PERRIRAZ
FAUB. HOPITAL 11 TÉLÉPHONE 99

ATELIERS D'ÉBÉNISTERIE
PFLUGER & Co Berne
GRAND'RUE 10
Dernières créations. Installations complètes d'appartements.
Maison spéciale de confiance.
Prix avantageux.
Livraison franco à domicile par auto-camion.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

RHUMATISMES
L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées.
Prix du flacon de 120 pilules, Fr. 7.50 franco, contre remboursement. JH 32900 D
Pharmacie de l'Abbatiale, Walther, Payerne
Prospectus sur demande

POTAGERS
neufs avec bouilloire, four depuis . . . Fr. 85.-
BAINS ⊡ BUANDERIE
Prébandier S.A.
Chauffage central NEUCHATEL

Costumes
Nouveau grand choix
chez
Vuarraz & Cie

Biscotins aux amandes

Dessert préféré

Magasin Ernest Morthier

CHAUSSURES
G. BERNARD
Rue du Bassin
MAGASIN
toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de
Chaussures fines
pour dames, messieurs fillettes et garçons
Se recommande,
G. BERNARD

La Constipation

la plus ancienne et la plus invétérée ne résiste pas à l'emploi des pilules
LAXYL
véritable agent régulateur des fonctions intestinales.
La boîte : Fr. 1.80
Dans toutes les pharmacies.

Canot moteur

8 m. de long, coque acajou, 10 HP, en parfait état, à vendre à prix exceptionnel de bon marché. S'adresser sous chiffres P. 2175 F. à Publicitas S. A., à Fribourg. JH 42051 L

A remettre tout de suite, pour raison de santé une bonne petite
pension bourgeoise
située au centre de la ville. — Peu de reprise, très pressant.
Demander l'adresse du No 518 au bureau de la Feuille d'Avis.

Votre succès assuré au moyen du

qui **maintient la ponte** et du **LACTA-VEAU** qui économise le lait.
En vente au Vignoble à :
AUVERNIER : Bachelin.
BEVAIX : Agence agricole, franco p. camion.
COLOMBIER : Chabloz, nég.
CORNAUX : Consommation.
CRESSIER : Concordia.
GORGIER : Guinchard, A.
LANDERON : Gerster, A.
MARIN : Consommation.
NEUCHATEL : Consommat. Wasserfallen, Ph. Zimmermann S. A.
ST-AUBIN : Clerc, A.
ST-BLAISE : Zaugg, E.

Guerre aux gerces

Les gerces ou mites (teignes) sont détruites infailliblement par le fameux
Chloro-camphre
produit chimique d'odeur agréable, utilisé en grand avec succès éclatants par environ 25 arsenaux suisses. Les lainages, fourrures, uniformes, tapisseries, feutres de pianos, etc., traité au Chloro-camphre sont à l'abri de toutes attaques des Gerces. Le véritable Chloro-camphre ne se vend qu'en cartons verts d'origine à 1 fr. 20 et grand modèle particulièrement avantageux à 3 fr. (jamais ouvert au poids), dans les principales bonnes pharmacies et drogueries autorisées du Canton, à Neuchâtel notamment dans les pharmacies A. Bauler, A. Bourgeois, A. Donner, F. Jordan, F. Tripet et A. Wildhaber, pharmacie de l'Orangerie et à la droguerie Paul Schneitter, ainsi que
Pharm. Zintgraff, Saint-Blaise.
» G. Leuba, Peseux.
» F. Leuba, Corcelles.
» M. Tissot, Colombier.
» Frochaux, Boudry.
Droguerie Pétremand, Cernier, toutes les drogueries de La Chaux-de-Fonds, du Locle et les principales pharmacies du Val-de-Travers.

Guerre à la vermine !

Le plus fort insecticide du monde.
«La Fulgurine»
détruit également les **couvains** des punaises, cafards de cuisine rouges et noirs, puces, fourmis et autres insectes. Plein succès **immédiat et durable.**
Ne se vend qu'en paquets rouges d'origine à 75 c. et 1 fr. 50, dans tous les dépôts de vente indiqués plus haut pour la Chloro-camphre.
La Fulgurine est indispensable pour les soins des animaux domestiques, pour les débarrasser promptement de toute vermine.

Un nouveau
Savon Zéphyr

Chacun connaît aujourd'hui les savons de toilette Zéphyr, et en apprécie les qualités.
Voici notre dernière création
le Savon à barbe
ZEPHYR
sous forme de bâton (Shaving-stick). Il donne une belle mousse, onctueuse, épaisse, et cependant légère. La Barbe, assouplie à souhait, tombe facilement au passage de la lame.
Le Savon à barbe Zéphyr tonifie et aseptise l'épiderme.
FRÉDÉRIC STEINFELS
ZURICH

Soies et cotons
à tricoter, toutes les teintes, chez **Guye-Prêtre**

Ameublements GUILLOD

Ecluse 23 - Tél. 558

Garnissage de meubles en tous genres. — Pose de rideaux et stores. — Réparation de literie.
Sur demande, on se rend à domicile
Travail soigné. Devis gratuit.
Maison fondée en 1895

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête
CACHETS
antinévralgiques
MATHEY
Soulagement immédiat et prompte guérison ; la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.
Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies. No 18. La Chaux-de-Fonds.

Pêcheurs et amateurs

A vendre deux canots en mélèze, de 6 mètres de long, neufs, une péniche de 6 mètres, deux canots sapin, 4 mètres, à deux rameurs. S'adresser à Gustave Hochstrasser, constructeur, rue d'Orbe 6, Yverdon. JH 32367 D

A vendre une grande et belle
table ronde
en noyer poli, en parfait état de conservation, diamètre 1 m. 10. Prix 80 fr. E. Coste, Grand Ruau, Serrières.

Grands magasins de
Nouveautés
VUARRAZ & Cie
Tous les genres :
Confections
Lainages
Soieries
Cotonnades
Toujours les dernières créations
Les plus bas prix
Marchandises de 1re qualité

Lessive gratis par l'emploi rationnel du nouveau procédé de blanchissage automatique
PERFECTA OXYGÉNOL
supérieur et meilleur marché que les produits similaires
PERFECTA *oxygénol* est constitué selon les plus récents perfectionnements de la science moderne ;
PERFECTA *oxygénol* lave de lui-même, sans frotter ;
PERFECTA *oxygénol* parfume et blanchit merveilleusement ;
PERFECTA *oxygénol* n'altère jamais les tissus ni les mains ;
PERFECTA *oxygénol* est garanti sans chlorure ;
PERFECTA *oxygénol*, de plus, est le seul produit capable de tuer tous les germes de maladies.
En vente dans toutes les épiceries
Le paquet de 250 gr. fr. —.65 Le paquet de 500 gr. fr. 1.25
Lessive gratis : gardez vos paquets vides
Votre fournisseur, contre six paquetages, vous remettra gratis un paquet plein, de même grandeur.
Un seul essai avec PERFECTA oxygénol non seulement vous convaincra, mais encore vous émerveillera.
Seuls fabricants : F. BONNET & Cie S. A., Genève
(Alcool de menthe américaine - Encaustique Abeille)

A vendre

à prix très bas un superbe complet-jaquette noir pour homme, ainsi qu'un manteau gabardine, taille moyenne.
Demander l'adresse du No 520 au bureau de la Feuille d'Avis.

MÉLASSE 1a qual.
livrable en seaux, de 10 et 15 kg., 80 c. le kg. ; bidon de 30 kg., à 75 c. le kg.
M. Favre, Cormondrèche.

Tomates

fortes plantes, 1 fr. 20 la dz., Poireaux le cent 1 fr. 50, le mille 12 fr., céleris repiqués, le cent 2 fr., non repiqués le cent 1 fr. 50. Expéditions contre remboursement. Téléphone 7.24. — E. Coste, Grand Ruau, Serrières.

Fabr. de Fourneaux
Sursee
Offre les meilleurs POÊLS, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit
Succ. Berne Monbijou Str. 8

Pour la
fraîcheur juvénile
et la **beauté** du teint
ainsi que contre les taches de rousseur et impuretés de la peau n'employez que le savon au
Lait de lis
BERGMANN
Marque : Deux mineurs
Fr. 1.60 le pain; complété par la
Crème au lait de lis „DADA"
en tubes de Fr. 1.20
chez Messieurs
A. Bourgeois, phar., Neuchâtel
E. Bauler, » »
F. Jordan, » »
F. Tripet, » »
A. Wildhaber » »
G. Bernard, Bazar, »
R. Lüscher, épicerie, »
Maison Ch. Petitpierre et succursales, »
Savoie-Petitpierre, »
P. Schneitter, Epancheurs 8, »
A. Guye-Prêtre, merc., »
Zimmermann S. A., épic., »
M. Tissot, pharmac., Colombier
Fr. Weber, coiffeur, Corcelles
E. Denis-Hediger, Saint-Aubin
H. Zintgraff, pharm., St-Blaise

Pour les soins de la bouche et des dents, il n'y a rien de meilleur que l'Odol

qui n'a jamais été surpassé par aucun autre dentifrice, ni pour sa qualité, ni pour la forme pratique et originale du flacon. Son efficacité est prouvée depuis de nombreuses années et en conséquence, il est chaleureusement recommandé par les autorités médicales. Odol-Compagnie S. A., Goldach.

OCCASION

Lessiveuses „L'Etoile" brevetées
A vendre quelques appareils à lessive, économie de combustible et temps 70 %, bon fonctionnement garanti sur facture; ainsi que quelques appareils système connu. — S'adresser à MM. Häsler & Cie, Bellevaux 1, Neuchâtel. OF 593 N

Occasion

A vendre faute d'emploi, une belle bicyclette de dame, avec accessoires, marque Göricke, ayant été utilisée huit jours. S'adresser E. Häsler, Bellevaux No 1, Neuchâtel. OF 592 N

Canetons, poussins

et jeunes lapins, à vendre, chez M. Favre, Av. Beauregard 9, Cormondrèche.

Ameublements Guillod

Ecluse 23 — Téléph. 558
Meubles neufs et d'occasion
Achat — Vente — Echange
Maison fondée en 1895

AVIS

Nous avisons notre honorable clientèle et le public en général que nous sommes toujours à leur disposition pour le sciage et façonnage de bois. Par un travail prompt et soigné nous espérons mériter la confiance que nous sollicitons.
Chantier : Neubourg 11. — Téléphone No 12.21.
Domicile : Ecluse 12.
Combustibles B. SCIBOZ & FILS

Grande Cordonnerie J. Kurth
Crème, lacets, protège-semelles cuir, formes pour pieds malades, formes pr chaussures
Neuchâtel, Place de l'Hôtel de Ville

Suter-Strehler Fils & Cie. Zurich

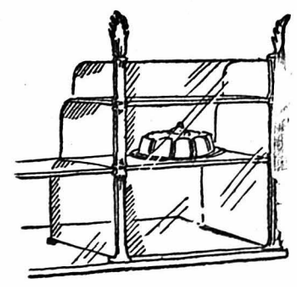

Dessus de comptoir etc.

A LA MÉNAGÈRE, Place Purry 2
Encore quelques balances de ménage à Fr. 8.50
Voyez notre vitrine Escompte N. & J. 5%

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Séjour d'été

A louer au Roc s/Cornaux, altitude 600 m., appartement meublé de neuf pièces et vastes dépendances. Garage, téléphone, parc, proximité de la forêt, vue très étendue. S'adresser au bureau de Edgar Bovet, 4, rue du Musée, Neuchâtel.

Pour le 24 juin ou époque à convenir,

logement de quatre pièces

avec véranda, dans maison moderne, dépendances, jardin et verger. Pour personnes tranquilles. S'adresser à Christian Nussbaumer, à Peseux, rue des Guches 9.

AUVERNIER

A louer pour le 24 juin, au bas du village, logement de trois chambres, chambre haute, galetas et cave. — S'adresser à R. Bachelin, Téléphone 41.

BOUDRY

A louer pour époque à convenir, un beau logement, conviendrait pour deux ou trois personnes. S'adresser à Charles Devaud.

A louer une chambre sur cour avec petite cuisine. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

APPARTEMENT
au soleil, de trois chambres, cuisine et dépendances, à louer tout de suite à personnes tranquilles. Ecluse 24.

PROVENCE

A louer tout de suite, soit pour séjour d'été ou à l'année, un appartement non meublé, de cinq chambres, cuisine, cave et dépendances. Eau sur l'évier. — Electricité, au rez-de-chaussée. — Pour tous renseignements, s'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue St-Honoré, Neuchâtel.

Pour cas imprévu, à remettre à proximité immédiate de la gare, une petite maison de deux chambres, cuisine et dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

Saars, à louer, pour le 24 mai prochain, une petite maison de deux chambres et dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

LOCAT. DIVERSES

Bonne cave voutée à louer, centre de la ville. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Marin, à remettre, pour St-Jean ou plus tôt, comme magasin, atelier ou entrepôt, un local situé au centre du village. Etude Petitpierre & Hotz, Neuchâtel.

CHAMBRES

Jolie chambre indépendante. Ecluse 33, 1er, à gauche.

Chambre meublée. Concert 2, 1er étage.

CHAMBRES AVEC PENSION soignée. Halles 11, 3me.

Belle chambre. — Seyon 21, 2me étage.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à un ou deux lits, pour ouvriers. Grand'Rue 14, 2me, entrée Chavannes.

Jolie chambre meublée, pour monsieur. Chauffage central. — Côte 23, 1er. c.o.

Chambre et pension soignées, pour personne distinguée. — J.-J. Lallemand 1, 2me.

A LOUER
tout de suite deux jolies chambres attenantes, meublées ou non ; éventuellement séparément. Passage Max Meuron 2, atelier.

A louer, dans appartement soigné donnant sur le Quai Ph. Godet, deux chambres meublées ou non, pouvant convenir à personne tranquille. S'adresser à Mme Lauber, Balance 2.

Demandes à louer

On cherche pour tout de suite

appartement meublé

de deux ou trois chambres, cuisine et dépendances. Paiement à l'avance. — S'adresser à M. Franz Sidler, Hôtel Suisse, Neuchâtel.

On demande à louer pour l'automne, dans le Vignoble neuchâtelois (campagne),

villa ou grand appartement

de quinze pièces avec tout confort moderne. Jardin ombragé. Envoyer offres détaillées sous J 23364 L Publicitas, Lausanne.

OFFRES

Jeune fille

libérée des écoles, cherche place dans bonne famille pour aider aux soins du ménage et où elle apprendrait la langue française. Vie de famille désirée. — Jos. Born, peintre, Reinach (Baselland).

PLACES

On cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

parlant le français, pour aider au ménage et s'occuper des enfants.

Demander l'adresse du No 531 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille désirant apprendre la langue allemande peut entrer tout de suite dans une petite famille de Docteur en médecine, à Zurich, comme

aide

de la maîtresse de maison. Vie de famille assurée. Conditions avantageuses. Ménage aisé, moderne. Adresser offres à Mme Schaer, Bellerivestrasse 19, Zurich. JH 24367 Z

ON CHERCHE pour deux fillettes, un et quatre ans,

bonne d'enfants

de bonne famille, sachant bien coudre et raccommoder et pouvant travailler seule. Langue allemande pas nécessaire. Entrée immédiate. Offres avec indications du salaire et photo à M. Kleiner, Bains, Lenk (Simmenthal). JH 394 B

On demande une

CUISINIÈRE

forte et honnête, ainsi qu'une

FEMME DE CHAMBRE

pour pensionnat. — S'adresser Villabelle, Evole 38.

On cherche pour un ménage de deux personnes une

femme de chambre

recommandée et sachant très bien coudre. Service des chambres, repassage. Adresser offres avec références et photo sous P 1373 N à Publicitas, Neuchâtel. P 1373 N

On demande une

JEUNE FILLE

pour les travaux du ménage. — S'adresser Quai Ph. Godet 4, 2me, à droite.

ON DEMANDE
dans bonne maison de commerce à Thoune,

femme de chambre

pas trop jeune aimant les enfants, sachant bien coudre et raccommoder. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Beaux gages et bon traitement assurés. Offres avec certificat et photo au bureau de placement Hiltbrand, Thoune.

EMPLOIS DIVERS

Sommelière

On demande une sommelière de confiance. Bons gages.

Demander l'adresse du No 498 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche un bon ouvrier

scieur-affûteur

Place stable, bonne rétribution. S'adresser à Ulysse Perrin, scierie, Travers.

On cherche pour jeune fille, hors de l'école, place de

VOLONTAIRE

dans commerce ou bonne famille où elle apprendrait la langue française. Offres à Mme Brawand, Freienhofgasse 12, Thoune.

On cherche garçon de 14 à 15 ans comme

aide de campagne

Occasion d'apprendre la langue allemande. Offres Bureau des postes, Siselen (Berne).

Vous trouverez tout de suite

ébénistes, scieurs, charrons

grâce à une annonce dans l'Indicateur de places de la Schweizer-Allgemeinen Volkszeitung à Zofingue. Tirage env. 75,000. — Réception des annonces mercredi soir. Observez bien l'adresse.

JEUNE FILLE

de 24 ans, parlant les deux langues, couturière, cherche place pour se perfectionner dans son métier. Peut se présenter. S'adresser à Marta Aeberhardt, à Ulmiz près Chiètres.

JEUNE HOMME

de 20 ans, Suisse allemand, ayant fait un stage de trois ans et demi dans un bureau d'assurances, désire place dans n'importe quel bureau pour se perfectionner dans la langue française. Certificats à disposition. S'adresser à M. Hans Reber, Sandgrubenstrasse 80, Bâle.

Jeune fille de 18 ans demande place dans

bureau ou magasin

de la ville ou environs.

Demander l'adresse du No 522 au bureau de la Feuille d'Avis.

Maison d'Editions cherche

courtier

Forte commission. S'adresser à Case postale 14693, Neuchâtel.

Jeune homme, sortant de l'école, désireux d'apprendre la langue française, cherche place dans une bonne maison de la Suisse romande, comme

galopin

ou autre place de ce genre. — Ecrire à M. H. Zaugg, Koser 4, Burgdorf (Berne).

JEUNE FILLE
parlant allemand et français cherche place pour service de table dans hôtel, pension ou confiserie, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. S'occuperait éventuellement du service des chambres. — Offres écrites sous chiffres J. A. 534 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour travail durable deux ou trois ouvriers

charpentiers

robustes et travailleurs. Ernst Gehri, charpentier, Vinelz près Erlach.

On cherche un jeune homme

actif et intelligent, pour le service de facteur. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande à de bonnes conditions. — Offres tout de suite à Postbureau Deitingen près Soleure.

Apprentissages

Apprenti jardinier

On demande une jeune homme sérieux comme apprenti jardinier dans importante exploitation horticole. S'adresser à M. P. Barbey, Cernier.

Jeune homme de 17 ans cherche place d'apprenti

boucher

Adresser offres sous chiffres JH 380 S à Annonces-Suisses S. A., Schaffhouse. JH 380 S

A VENDRE

MACHINE A ÉCRIRE
« Jost », à l'état de neuf, à vendre. Adresse : Pass. Max Meuron 2, à l'atelier.

A vendre
deux machines à écrire

d'occasion, marque « Mignon », Fr. 50 et « Underwood », Fr. 280.
A. Grandjean, Cycles, Avenue de la gare 15.

A vendre les objets usagés suivants :

Une aiguière porcelaine.
Un réchaud à gaz.
Un four à gaz.
Une couleuse.
S'adresser Faubourg de l'Hôpital 19 b, de 9 à 12 et de 3 à 6 heures.

A VENDRE

une charrette avec roues pneumatiques et 25 grandes caisses vides.

A. Grandjean, Cycles, Avenue de la gare 15.

A vendre tout de suite, faute d'emploi, un beau

piano

Offres par écrit sous F. Z. 503 N. à Publicité F. Zweifel & Co, Neuchâtel. FZ 503 N

A vendre, pour cause d'achat d'auto,

Motosacoche 4 HP

modèle 1920

machine irréprochable ayant peu roulé, à l'état de neuf, compteur, gros phare, outillage complet, pneus neufs. Occasion unique. Prix : 1500 fr. Offres écrites sous Y. 508 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demandes à acheter

Serais acheteur d'un

réchaud

avec marmite portative, en bon état, pour cuire pour porcs. — Ernest Boget, Cortaillod.

Bois de chauffage

Je suis acheteur de bois cartelage et rondin hêtre, sur vagon départ. — Faire offres avec prix et quantité, à Chs DOMON, Faubourg du Lac 19, Neuchâtel. Téléphone No 20.

AVIS DIVERS

Cours de coupe et de couture à Neuchâtel

par ancienne élève de l'Académie de Paris

Cours du matin, de l'après-midi et du soir, pour enseigner à faire soi-même robes et manteaux pour dames et enfants, vêtements de garçons, et lingerie. — Durée du cours : 5 semaines, à deux leçons par semaines.

Pour inscriptions, s'adresser à l'Hôtel de la Croix-Bleue, mardi, de 9 h. à 20 h., chez la directrice.

Mlle FUCHS.

Mesdames,
ce que vous devez savoir !

c'est qu'il y a, à la rue Pourtalès (AU CYGNE), un atelier spécial pour le nettoyage des duvets, traversins, oreillers. On lave les fourres et rapporte le tout très propre dans les 8 jours.

Immense choix de plumes, édredons, coutils et toiles d'berges. — Installation électrique brevetée unique dans le canton.

Maison de toute confiance fondée en 1918.

A. BUSER & FILS.

Remise de commerce

M. MEIER, informe sa clientèle et le public en général, qu'il a remis son salon de coiffure à M. Fleury. Il remercie ses fidèles clients de la confiance qui lui a été témoignée, et les prie de la reporter sur son successeur.

Se référant à l'article ci-dessus, le soussigné se recommande à la population de Neuchâtel et environs. Par un service prompt et soigné, il s'efforcera de mériter la confiance qu'il sollicite.

Le tarif à prix réduits sera maintenu.

PAUL FLEURY, coiffeur
rue des Bercles 1, NEUCHATEL

Pour toutes Assurances, Vie, Accidents, Responsabilité civile, Automobiles,

adressez-vous aux Compagnies

"Zurich"
Compagnie d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité Civile

"Vita"
Compagnie d'Assurances sur la Vie (fondée par la "Zurich")

représentées par

E. Camenzind
Agent général
8, rue des Epancheurs, Neuchâtel

Réunion des anciennes catéchumènes de M. Samuel Robert

Mardi 13 mai à 20 heures, à la Petite Salle

LEÇONS D'ANGLAIS

Miss Rickwood a repris ses leçons. S'adresser pr renseignements, Place Piaget 7, 3me.

Wengen

Hôtel Breithorn. Confort. Maison de famille. Bonne cuisine. Pension 8 à 9 fr. 50. Mme Emch.

A Peseux, pour le 15 mai, pour personne rangée, dans villa sans enfants, tranquille et bien située,

CHAMBRE MEUBLÉE
au soleil, au rez-de-chaussée, avec pension ; 130 fr. par mois. Véranda, jardin. Ecrire sous N. 502 au bureau de la Feuille d'Avis.

Personne disposant d'un capital de 20,000 fr. s'intéresserait à

commerce ou industrie

Adresser offres détaillées à Me Jules Barrelet, avocat, à Neuchâtel.

ATTENTION !

Le public de Neuchâtel et environs est informé, que j'entreprends dès ce jour le sciage de bois à la machine à domicile, et de tout ce qui concerne le dit commerce. Par un travail prompt et soigné, je sollicite la confiance du public et me recommande. Téléphone 13.61.

S'adresser M. Schreyer, rue des Moulins 9, Neuchâtel.

Mariage

Monsieur présentant bien, honnête, fortuné, épouserait dame douce, dans la cinquantaine, possédant 50,000 fr. Pas sérieux, anonymes et agences s'abstenir. Discrétion. Adresser offres sous chiffres P 15292 C à Case postale 10397. La Chaux-de-Fonds.

On cherche famille de dames cultivées et dévouées, habitant hors de ville pour prendre

en pension

grande fillette peu développée qu'il faut initier à tous travaux féminins, de maison et jardin. Offres et références à L. V. Z. poste restante, Lausanne.

Danse
Escrime
Gymnastique
à l'Institut Gerster
Evole 31 a

Quelle famille

(de préférence maître menuisier) prendrait fils de patron, de 15 ans, qui désire apprendre la langue française et avoir vie de famille ? Leçons particulières et fréquentation d'une école professionnelle. Prix à convenir. S'adresser à A. Fischer, scierie mécanique, Beinwil a/See.

On désire placer jeune Zuricoise de 18 ans comme

demi-pensionnaire

S'adresser chez Mme Prince, Vieux-Châtel 17.

ÉCHANGE

On cherche à placer jeune fille de 15 ans désirant suivre les écoles françaises, dans bonne famille romande de Neuchâtel ou environs. En échange, on recevrait jeune fille du même âge. Adresse : Famille N. Kobel, commerce de pierreries d'art, Hubelmattstr. 23, Berne.

Mlle Burki

Certificat d'études-licence d'enseignement du Conservatoire de Neuchâtel

Leçons de piano

Tertre 4

AVIS MÉDICAUX

Dr ERNEST GUEISSAZ

ancien chef de clinique
6, Avenue de la gare 6
NEUCHATEL - Téléphone 1.35

Reçoit tous les jours de 11 à 12 h. et de 13 à 16 h.

MÉDECIN SPÉCIALISTE
Maladies des femmes
Accouchements

Dr RICHARD

absent
jusqu'à nouvel avis

Dr Renée WARNERY

de retour

Maladies des femmes et des enfants
Consultations de 2 à 3 h.
Mercredi excepté.
Rue du Musée 6 Tél. 12.73

CRÉDIT SUISSE

NEUCHATEL

SIÈGE PRINCIPAL : ZURICH

Bâle, Berne, Frauenfeld, Genève, Glaris, Kreuzlingen, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall

Agences à Horgen, Oerlikon, Romanshorn, Weinfelden

Capital et réserves 130 millions de francs

Nous émettons actuellement

Obligations de Caisse 5 % au pair

remboursables à 3 et 5 ans de terme

Nous bonifions

4 % d'intérêt

sur nos Carnets de Dépôts

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CYRANO DE BERGERAC

PAR 106

Lucien PEMJEAN

Le regard aigu de Richelieu chercha à saisir la pensée, ou plutôt l'arrière-pensée de son royal interlocuteur, dont le demi-sourire était énigmatique.

— Bah ! sire, répliqua-t-il ironiquement, Votre Majesté serait-elle déjà lasse du fardeau des affaires ?

« Qu'Elle daigne, en ce cas, se souvenir que je l'ai suppliée de ne point en assumer toute la charge ! »

— C'est vrai ! avoua négligemment le monarque, j'ai trop présumé de mes forces... et il va me falloir, à mon tour, prendre quelques temps de repos dans un de mes châteaux des environs. »

Le premier ministre fronça involontairement les sourcils.

De Valombre et de Guiche firent de même. Ce projet ne concordait guère avec le plan tracé dans le cerveau de chacun d'eux.

— Avec la reine ? sonda le cardinal.

— Oh ! non... mais j'emmènerais volontiers quelque brave et joyeux ami, capable de me distraire.

— Votre Majesté n'a que l'embarras du choix, sire.

— Tenez... Valombre, par exemple ! fit le roy en posant familièrement sa main sur l'épaule du duc.

Celui-ci faillit éclater d'allégresse.

Il se domina et, plongeant du buste et de la tête, il bégaya, en proie au plus grand trouble:

— C'est trop d'honneur et de bonté, sire !

Louis XIII, qui allait, ou plutôt qui courait au-devant de ses plus chers désirs, profita de sa prosternation pour lancer un regard du côté de la jeune et délicieuse Iryse, qu'entouraient à ce moment plusieurs dames et demoiselles d'honneur.

— Tiens, tiens ! se dit le cardinal, ça va plus vite que je ne l'avais prévu... Il est pris, tout à fait pris... Je n'ai plus qu'à souffler sur le feu!

Il affecta un air consterné.

— C'est que, sire...

— Quoi donc, Eminence ?

— J'avais justement pensé à charger monsieur le duc d'une mission de haute confiance.

— Laquelle ?

— J'avais songé à lui, comme ambassadeur extraordinaire, pour la reprise de nos négociations avec l'Espagne.

Le visage royal irradia.

— Jour de Dieu ! se dit le monarque, je n'avais pas pensé à cela... Quelle superbe idée me donne là ce cher cardinal !

Et tout haut, il s'écria :

— Vous avez raison, Eminence !... les intérêts de l'Etat avant ma propre satisfaction !... Valombre partira dès demain pour Madrid !

Le père adoptif de Magdeleine ne se tenait pas de félicité.

— C'est trop d'honneur, sire !... trop de bonté, Eminence ! répétait-il, au comble de l'enchantement.

C'était le premier pas vers les hautes destinées qu'il avait rêvées.

A la vérité, tout le monde rayonnait dans le petit groupe formé autour du duc rouge, y compris de Bruynes, qui ignorait les intentions de ses voisins, et dont cet envoi en mission servait à souhait les desseins personnels.

— Oui, reprit le roy en se frottant les mains, il n'y a que Valombre pour s'acquitter de cette tâche délicate.

» Valombre, vous irez prendre dès demain matin les instructions de M. le Cardinal... vous viendrez ensuite me voir... et vous vous tiendrez prêt à partir sans retard.

» Il n'y a pas de temps à perdre, vertubleu!... Et moi qui allais vous emmener avec moi !...

» Heureusement que notre grand, notre génial cardinal veillait, lui!... Valombre, partez tranquille!... Valombre... votre fortune est faite... Valombre, en votre absence, la reine et moi, nous veillerons sur votre chère enfant ! »

Louis XIII s'était tellement enthousiasmé de cette dernière et il considérait sa conquête comme si assurée désormais, qu'il ne prenait même pas soin de dissimuler une joie qui pouvoit donner lieu à tous les soupçons.

Ce prince, d'ordinaire si morose, si renfermé, si atrabilaire, riait, plaisantait, trépignait, ne tenait pas en place.

On eût dit un jeune clerc perdant toute retenue, à la vue d'un cotillon qui passe à sa portée.

Richelieu jugea qu'il était à point.

Le moment lui sembla favorable pour frapper le coup de maître qu'il méditait.

LVIII

Au pied du trône

Il prit sa mine la plus solennelle.

— Sire, commença-t-il, que Votre Majesté me permette...

— Attendez, Eminence ! interrompit le monarque, en retournant prendre place à côté de la reine.

» Là, maintenant, je puis entendre un sermon... je vous écoute ! »

— Sire, reprit le duc rouge, sans s'arrêter à ce badinage, que Votre Majesté me permette de revenir, dans l'intérêt de la saine Justice, sur un incident de ces jours derniers.

Reprenant soudain son sérieux, le roy tendit l'oreille.

Richelieu poursuivit :

— Il s'agit de la grâce que Votre Majesté, sur le vu de certain écrit, daigna octroyer à deux jeunes gentilshommes, accusés de rapt, de meurtre et de rébellion armée.

— Oui... eh bien ? se redressa Louis XIII, qui sentit que son ministre ne se tenait pas pour battu sur ce point.

— Eh bien! sire, Votre Majesté a été odieusement abusée, trompée... et je ne doute pas qu'une fois mieux éclairée, elle ne revienne sur sa trop bienveillante décision !

Le grand homme d'Etat, qui se croyait sûr de son fait et qui s'était promis de donner à son royal élève une leçon dont il garderait le souvenir, avait élevé la voix.

Toutes les conversations avaient aussitôt cessé, et chacun, comprenant ce dont il s'agissait, prêtait la plus grande attention aux paroles du cardinal.

Celles-ci avaient fait sursauter et complètement bouleversé le cœur d'Iryse.

Quoi ! Richelieu, le véritable chef du pouvoir, le maître incontesté du royaume, réclamait de Sa Majesté le retrait de la mesure de clémence dont avaient bénéficié ses protecteurs, ses sauveteurs !

Mais alors ceux-ci allaient être arrêtés, emprisonnés, torturés de nouveau... et peut-être condamnés au châtiment suprême !

L'hostilité du cardinal était une chose terrible.

Malheur à ceux qui l'entouraient !

Pauvre Monsieur Le Bret !... pauvre ami Cyrano !

La malheureuse jeune fille sentit ses forces l'abandonner, l'âme lui manquer.

Elle serra convulsivement la main qui, à ce moment, prit la sienne.

C'était celle de la reine.

— Qu'avez-vous, chère enfant ? lui demanda doucement cette dernière.

Elle ne put répondre... un sanglot lui monta à la gorge... et des larmes brillèrent sur l'azur violacé de ses doux yeux.

Carbon de Castel-Jaloux, qui, dès les premiers mots du cardinal, s'était vivement dirigé vers la grande salle, revenait à ce moment sur ses pas...

Il fit un signe furtif à la jeune fille... un signe qui voulait dire : « N'ayez pas peur... courage !... « il » est là ! »

De nouveau, elle se sentit réconfortée, pleine de vaillance.

— Voulez-vous me dire, Eminence, en quoi j'ai été trompé ? fit Louis XIII avec une certaine hauteur.

— La rétractation qu'on a présentée à Votre Majesté a été extorquée à son signataire par séquestration et menaces de mort !

Ces mots furent prononcés avec une assurance un peu sèche.

— Oh ! oh ! voilà qui est grave ! ricana le roy, pour dissimuler son dépit, et vous avez sans doute la preuve de ce que vous m'apprenez là ?

— Certes, sire... et je suis prêt à la produire.

— Produisez-la donc, mon cher cardinal !

Richelieu fit un signe à de Bruynes, qui s'avança... et dit en le désignant :

— Voici le digne gentilhomme qui, pour s'être opposé à l'accomplissement d'un odieux attentat, a été victime des agissements criminels de MM. de Cyrano et Le Bret !

» Voici le noble seigneur qui, ayant justement accusé ces deux individus, s'est vu arracher par la violence un désaveu de ses légitimes griefs! »

Blême, évitant le regard d'Iryse, mais relevant la tête avec une affectation de crânerie, de Bruynes se tenait immobile devant le roy.

Qu'avait-il à craindre après tout ?

A part la fille adoptive du duc de Valombre, qui n'oserait pas élever la voix devant son père, il n'était entouré que d'amis, et de gens qui ne risqueraient pas, connussent-ils la vérité, à contredire le premier ministre.

— Confirmez-vous, marquis, l'assertion de M. le cardinal ? lui demanda le souverain, visiblement contrarié.

— En tous points, sire, répondit-il avec aplomb, sur mon âme, ce que vient d'entendre Votre Majesté est rigoureusement exact !

— En ce cas, vous maintenez l'accusation que vous avez portée contre les prisonniers que j'ai graciés.

— Sur mon honneur, sire, je la maintiendrais en leur présence.

Le roi paraissait d'autant plus confondu, que Richelieu, les yeux fixés sur lui et la lèvre sarcastique, jouissait silencieusement de son triomphe.

Assurément, le duc rouge n'allait pas s'en tenir là.

((A SUIVRE.))

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

POLITIQUE

France et Grande-Bretagne

Une entrevue Mac Donald-Poincaré

PARIS, 9 (Havas). — Lord Crewe a rendu visite à M. Perretti della Rocca, en l'absence de M. Poincaré, actuellement dans la Meuse. L'ambassadeur d'Angleterre a exprimé au directeur des affaires politiques le désir de M. Mac Donald de se rencontrer avec le président du Conseil français. En raison des travaux parlementaires qui retiennent à Londres le premier ministre anglais, l'entrevue aura lieu aux Chequers le 20 mai. Elle sera tout à fait officieuse et privée. Aucun des collaborateurs des deux ministres n'y assistera vraisemblablement.

L'invitation de M. Mac Donald

LONDRES, 10 (Havas). — M. Mac Donald a demandé par convenance personnelle à M. Poincaré, qui a accepté, d'avancer l'entrevue des Chequers au 19 au lieu du 20 mai.

Le rédacteur politique du « Daily Mail » apprend que cette conférence sera le prélude d'une conférence plénière des puissances européennes, qui se réunira sans doute en Angleterre.

Selon le correspondant du même journal, on espère, à Paris, que l'échange de vues entre les premiers ministres britannique et français permettra de créer les bases d'une conférence générale dont la date sera fixée à la mi-juin.

Le correspondant ajoute que l'attitude du représentant de la France, lors de la rencontre avec son collègue britannique aux Chequers s'inspirera des directives suivantes :

1. Les suggestions du rapport du comité Dawes devront être mises en pratique sans modification et le plus rapidement possible.

2. L'Allemagne devra adopter les lois rendues nécessaires et mettre, en ce qui la concerne, le plan en application avant que l'administration et le contrôle financier exercé par la France et la Belgique en Allemagne puissent prendre fin.

3. La cessation de l'administration de la régie franco-belge dans le bassin de la Ruhr n'implique pas l'évacuation militaire ; cette dernière ne pourrait avoir lieu que dans la mesure des paiements réellement effectués par l'Allemagne.

4. Enfin, l'évacuation de la Rhénanie est subordonnée simplement au paiement annuel des réparations, mais dépend aussi du désarmement militaire de l'Allemagne qui demeure une question urgente.

Belgique

Les souverains roumains à Bruxelles

BRUXELLES, 10 (Havas). — Les souverains roumains sont arrivés. Ils ont été reçus à la gare par le roi, la reine et le prince Léopold. Sur le parcours de la gare au palais royal, les troupes rendaient les honneurs. La foule a fait aux souverains roumains une réception chaleureuse.

Après les présentations, au palais, le roi et la reine de Roumanie sont allés sur la tombe du soldat inconnu où ils ont déposé des fleurs. Le roi a placé sur la tombe la croix de Michel-le-Brave, la plus haute distinction militaire roumaine. Une foule énorme a fait une chaude ovation aux souverains.

Un déjeuner intime a réuni ensuite les souverains roumains, les souverains belges ainsi que le prince et la princesse Victor-Napoléon.

BRUXELLES, 11 (Havas).— Le roi de Roumanie est allé visiter le cardinal Mercier, à Malines, puis est rentré à Bruxelles. Les souverains ont alors pris le thé chez le prince et la princesse Victor-Napoléon. Ensuite a eu lieu au palais la réception du corps diplomatique et de la colonie roumaine.

Dans la soirée, un dîner de gala réunissait les souverains, leur suite, les ministres belges, les hautes personnalités du palais et un grand nombre de fonctionnaires de l'Etat.

Après le corps diplomatique et consulaire, les souverains roumains ont reçu les représentants de l'Union latine.

Au dîner de gala offert aux souverains, le roi Albert a exprimé les sentiments de vive sympathie de la Belgique pour la Roumanie, nation qui a été cruellement atteinte par la guerre comme la Belgique.

Le roi Ferdinand s'est dit très heureux d'être au milieu du peuple belge, pour lequel la Roumanie eut toujours des sentiments de vive sympathie et de sincère amitié.

Maroc espagnol

Un dur combat

MADRID, 9. — Mercredi matin, le général Marzo, commandant général de la zone de Melilla, apprenait que d'importantes concentrations ennemies étaient signalées aux environs de la position de Beni-Besana. Une opération était aussitôt décidée et un dur combat s'engagea, qui ne prit fin qu'à la chute du jour.

Les Riffains avaient reçu d'importants renforts, ce qui obligea les Espagnols à faire appel à leurs réserves. Trois bataillons d'infanterie de la métropole, trois bataillons de la légion étrangère, plusieurs sections d'ascaris, soutenus par six batteries d'artillerie, soit au total 5000 hommes, prirent part à l'expédition. Celle-ci s'est poursuivie jusqu'à jeudi soir avec le concours d'escadrilles d'avions qui laissèrent tomber sur les positions ennemies plusieurs tonnes d'explosifs.

Les rebelles auraient éprouvé de lourdes pertes.

Du côté espagnol, on ignore encore le nombre exact des tués et des blessés appartenant à la légion étrangère et aux troupes indigènes qui eurent à supporter le premier choc ; mais par le chiffre des pertes des troupes de la métropole on peut juger qu'il doit être élevé ; on accuse au ministère de la guerre 2 officiers et 3 soldats tués, 14 officiers et 20 soldats blessés.

Russie

Suppression de la N. E. P.

On mande de Riga au « Times » qu'après avoir proclamé qu'ils ne songeaient pas à supprimer la Nouvelle Politique Economique, les chefs des soviets violent cyniquement leur promesse. L'« Ekonomiskaya Zhizn » vient de publier un article de tête intitulé « La fin de la N. E. P. » expliquant que les communistes avaient besoin d'une période pour apprendre à faire eux-mêmes le commerce et que ce fut la raison de l'introduction de la nouvelle politique économique. Maintenant qu'ils sont au fait, ils suppriment le capital privé en commençant par en haut. Le négociant de gros est désormais superflu, écrit le journal. Nous allons le supprimer. Le détaillant est encore utile, mais nous avons l'œil sur lui. Nous avons déjà fixé ses prix pour un certain nombre d'objets de première nécessité ; nous allons en fixer d'autres. Nous limiterons ses bénéfices jusqu'à ce que cette mesure équivaille à la fin de la N. E. P. Ceux qui ont cru que notre nouvelle politique économique annonçait un retour au pur capitalisme se sont trompés.

Voilà dûment avertis les gens qui seraient tentés de lier partie avec le régime des soviets.

Syrie

Lossow à la tête de la révolte

ROME, 9. — Selon des informations de la « Tribuna », le général von Lossow se trouverait en Syrie, à la tête de la révolte contre les Français. Le mouvement en Syrie ne se bornerait pas, comme on le croit, à des actes de brigandage.

Des bandes organisées par les Turcs participent à la lutte. Elles seraient commandées par des officiers turcs, tandis que le général von Lossow dirige les opérations.

Etats-Unis et Canada

Une question d'eau

A diverses reprises déjà, le gouvernement canadien a cru constater que le niveau des grands lacs qui alimentent le Saint-Laurent avait un peu fléchi, et il en accuse les autorités de Chicago. Celles-ci, en effet, pour ne pas polluer les eaux du lac Michigan par l'envoi des immondices d'une ville de 2 ½ millions d'habitants, procèdent au pompage des égoûts et de l'eau du lac et chassent ce torrent au Mississipi par dessus le seuil de très faible hauteur qui sépare les deux bassins.

Mais Chicago ne s'en tient pas là. La grande cité du Middle West projette de creuser un canal qui, reliant le lac Michigan au Mississipi, permettra à des chalands de 3 mètres de tirant d'eau de descendre jusqu'à la Nouvelle Orléans. Ce nouveau projet alarme fort le gouvernement de Montréal qui a protesté à Washington et se montre décidé à ne pas permettre que les eaux qui sont domaine commun des deux pays voisins soient accaparées par l'un aux dépens de l'autre.

ÉTRANGER

Honneurs posthumes. — Le corps d'Eleonora Duse, parti le 1er mai de New-York, à bord du « Duilo », devait arriver à Naples samedi. A la présidence du conseil, on a pris toutes les dispositions nécessaires en vue des funérailles. Après son débarquement à Naples, le cercueil contenant les restes de la grande artiste sera transporté à Rome où de solennels hommages devaient lui être rendus le 11 mai, dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges. Après les funérailles, le corps sera envoyé à Asolo, où il doit être enseveli.

Un incendie à Rome. — La famille royale a aidé à arrêter les ravages d'un incendie qui a détruit une grande quantité de bois emmagasiné près de la résidence royale et qui, pendant quelque temps, menaça même cette dernière. Le feu a éclaté à midi ; le roi et la reine se rendirent immédiatement sur les lieux, accompagnés du prince de Piémont et de leur fille. Pendant un moment, le feu fit rage avec une telle violence que les arbres du parc royal faillirent prendre feu ; mais finalement les pompiers se rendirent maîtres de l'incendie. Le préfet de Rome fait une enquête sur les causes de ce sinistre.

Un incendie au port de Hambourg. — Un grand incendie a éclaté vendredi soir dans le port d'Hambourg, peu après la cessation du travail. A l'arrivée des pompiers, toutes les installations de la compagnie de transports germano-russe étaient en flammes. Le feu a détruit des produits chimiques.

Un mur s'est écroulé sur un navire qui passait et a causé des dégâts. Deux petits bateaux ont été coulés. Samedi matin, à 2 heures, l'incendie faisait encore rage. Les pompiers ont été à l'œuvre toute la nuit.

Les causes du sinistre ne sont pas connues et il n'est pas encore posible d'évaluer les dommages.

Vol et meurtre à Paris. — Il pouvait être 21 heures 30, jeudi, quand M. Auguste Chabert, gérant de la bijouterie installée au 40 de la rue Montgallet, dans le 12me arrondissement, baissa le rideau de fer de sa boutique. Peu après, alors que plié en deux, il s'apprêtait à fermer la porte d'entrée à clef, tenant de la main gauche sa mallette de cuir, deux individus le frappèrent brutalement à la tête d'un coup de matraque.

Assommé, M. Chabert s'affaissa sur le trottoir. Prestement ses agresseur lui prirent la mallette et s'enfuirent par la rue Erard, le passage Montgallet et la rue Belloir.

Mais Mme Chabert qui, à quelques mètres de là attendait son mari, avait vu la scène rapide qui venait de se dérouler. Elle cria : « Au voleur ! » et appela à l'aide.

A ses cris, un agent de l'arrondissement qui passait à proximité, en tenue civile, M. Deroche, très vite mis au courant, se lança à la poursuite des voleurs. Il allait les atteindre passage Montgallet, quand ceux-ci sortirent leur revolver et firent feu sur l'agent, heureusement sans l'atteindre. Mais, M. Clare, 67 ans, concierge, qui devant l'immeuble confié à sa garde, au 10 du passage, flânait, reçut une balle en plein cœur. La mort fut foudroyante.

Cet incident tragique empêcha les misérables d'être arrêtés. Ce serait de tout jeunes gens, 15 à 20 ans, de faible corpulence, vêtus de complets foncés et coiffés de casquettes, disent les uns, de chapeaux, affirment les autres.

Entre temps, M. Chabert avait été transporté à l'hôpital Saint-Antoine et après pansement ramené à son domicile.

SUISSE

Autour des incidents italo-suisses. — Le Conseil fédéral a tenu une brève séance au cours de laquelle il a adopté le texte d'un communiqué concernant les récents incidents italo-suisses. Ce communiqué sera publié la semaine prochaine. On peut dire qu'il n'y sera pas question d'excuses à l'Italie.

En effet, le Conseil fédéral avait ordonné son enquête avant d'avoir reçu la réclamation du gouvernement italien. On donnera simplement connaissance à Rome du résultat de l'enquête et des sanctions disciplinaires prises contre les soldats coupables et dans un cas contre le commandant de l'unité. M. Garbasso, ministre d'Italie, dans une visite qu'il a faite vendredi à M. Motta, s'est déclaré satisfait de cette manière d'agir.

Le compte d'Etat. — Comme on l'a annoncé antérieurement, le compte d'Etat de la Confédération suisse pour l'année 1923 solde par un excédent de dépenses de 45 millions et demi, alors que le budget, y compris les crédits supplémentaires, prévoyait un déficit de 102 millions et demi. Le total des dépenses est en chiffres ronds de 16 millions inférieur à celui de l'année précédente. Les réductions les plus importantes ont été obtenues aux chapitres suivants : service de la dette, 3,2 millions ; département de l'intérieur, 2,8 millions; département de l'économie publique, 4,5 millions ; département des postes et chemins de fer, 4,7 millions. Le service de la dette grève encore le compte de 116 millions de francs.

L'augmentation des recettes d'environ dix-huit millions de francs provient d'une plus-value de près de 19 millions sur les droits d'entrée et de 3 millions et demie sur les droits de timbre, déduction faite de la moins-value de 4 millions sur le revenu des capitaux. Les recettes de l'administration des douanes s'élèvent à 182,9 millions. Le compte capital subit une réduction totale de 66,7 millions de francs.

D'après le bilan de clôture, l'excédent du passif s'élève de 1,511 millions, dont 391,7 millions à couvrir par l'impôt de guerre, et 1,119,8 millions à couvrir au moyen des ressources générales de la Confédération. Dès 1926, selon toute prévision, recettes et dépenses ordinaires seront en équilibre, mais les dépenses extraordinaires comporteront encore une quinzaine de millions. La recette annuelle de l'impôt de guerre d'environ 35 millions laissera un excédent disponible qui sera affecté à la réduction progressive de la dette publique. Le produit de l'impôt de guerre à percevoir jusqu'en 1934 et qui sera affecté au remboursement de la dette est évalué à 250 millions de francs. Plus tard entrera en vigueur un plan méthodique d'amortissement de la dette publique qui a déjà fait l'objet d'une étude préliminaire.

Après la visite des souverains roumains. — De Bâle, le roi de Roumanie a adressé au président de la Confédération le télégramme suivant :

« Avant de quitter le sol hospitalier de la Suisse, je tiens à vous exprimer, Monsieur le président, ainsi qu'au Conseil fédéral, les vifs remerciements de la reine et les miens pour l'accueil si cordial qui nous a été fait, et vous prie d'être l'interprète de notre profonde gratitude auprès du vaillant peuple suisse, pour les marques d'amitié qu'il nous a partout témoignée et dont le souvenir restera gravé dans nos cœurs. »

Le président de la Confédération a répondu en ces termes :

« Le Conseil fédéral a pris connaissance avec un plaisir particulier du message de Votre Majesté, et, reconnaissant de cette manifestation, il tient à vous assurer de l'heureuse impression que laisse parmi nous la visite des souverains d'un pays pour lequel la Suisse a toujours éprouvé une vive sympathie. Le Conseil fédéral renouvelle à Votre Majesté ainsi qu'à Sa Majesté la reine, dont la grâce a touché le cœur de la population, l'expression de ses sentiments très amicaux. »

Les réformes sociales dans l'horlogerie. — Le secrétariat chrétien social du Jura nous écrit :

Le conseil professionnel de la corporation horlogère des Franches-Montagnes vient de mettre en vigueur dans cette organisation le système du sursalaire familial. Les ouvriers toucheront chaque fin de mois des allocations spéciales, correspondantes au nombre des membres de leurs familles. Des allocations de mariage et de naissance complètent cette innovation d'une grande portée sociale.

On sait que les caisses de compensation ont produit des fruits merveilleux en France et nous ne pouvons que saluer l'introduction des allocations familiales dans l'industrie horlogère.

Inutile d'ajouter que les ouvriers intéressés ont accueilli cette bonne nouvelle avec reconnaissance.

BALE-VILLE. — Il y a quelques jours, une jeune fille qui se promenait fut accostée par un individu qui lui coupa si prestement sa tresse qu'elle fut incapable de se défendre. Vendredi après midi la même jeune fille, qui se promenait de nouveau, avec des amies cette fois-ci, reconnut dans la rue l'amateur de cheveux. Elle le fit suivre par ses camarades alors qu'elle-même allait quérir la police. Arrêté, l'individu commença par nier puis avoua. On recherche un complice.

VAUD. — Vendredi soir, à 17 h. 50, deux jeunes filles qui descendaient à Lausanne l'avenue Ruchonnet, trottoir gauche, voulurent traverser la chaussée et prendre le trottoir de droite. A ce moment, montaient précisément un char et un camion qu'elles laissèrent passer. Le tram suivait. Elles se mirent alors en bordure de la voie du tramway qui les dépassa. Les deux jeunes filles continuèrent alors leur chemin. A ce moment-là, une auto, que la voiture de tramway leur avait masquée, les happa et les deux jeunes filles roulèrent sous la voiture. L'une d'elles, Mlle Duc, habitant l'avenue Dapples, passa entre les roues de l'auto, tandis que l'autre , Mlle Kopf, habitant avenue de Milan, passa sous les roues du camion et fut transportée à l'hôpital. Mlle Duc, moins grièvement atteinte, fut reconduite à son domicile. Le camion, d'une charge de 1800 kilos appartient à la maison Trullas. Il était conduit par le chauffeur Pahud.

— La foire du 8 courant, à Cossonay, devait être importante pour le marché du bétail ; on en avait amené de toutes les parties du canton, du nord, d'Yverdon comme du sud, depuis Arzier. Tout à coup, le bruit courut que des bêtes présentes, amenées par un marchand, étaient atteintes de la fièvre aphteuse. Dès ce moment, ce fut la débandade... la panique ; le bétail fut promptement évacué. Enquête et visites faites par les vétérinaires, la bête suspecte n'était point atteinte du maudit mal, mais il était trop tard ; le mal était fait, la foire était manquée. Cependant, un malin profitant des circonstances, accapara la plus grande partie des petits porcs à bas prix. Les cafetiers de Cossonay, eux, firent de bonnes affaires.

— A Pully, la petite Marcelle Baux, 7 ans, jouant dans la cour de l'asile d'Eben Hézer, est tombée en arrière d'une hauteur de 40 centimètres du banc où elle était montée et s'est tuée.

— A la Vallombreuse, près Lausanne est décédé samedi, à l'âge de 64 ans, d'une pneumonie infectieuse, le peintre paysagiste bien connu, Fernand Gaulis. Il était depuis quelques mois complètement aveugle.

— Le tribunal militaire, qui a siégé vendredi à Lausanne a entendu le cas d'Albert Liechti, né en 1886, originaire de Grandcour, négociant à Payerne, brigadier de l'escadron de landwehr 31. Il est accusé d'insoumission et de violation des devoirs de service pour avoir refusé de se présenter à l'inspection d'armes et au tir obligatoire en 1923, alléguant des motifs d'ordre religieux qui l'empêchent d'accomplir son devoir militaire. Cet homme d'une honorabilité parfaite, bon père de famille, commerçant avisé et ponctuel, était jusqu'alors un soldat estimé de ses chefs (il a fait sans accroc 700 jours de service.

Liechti a été condamné à 3 mois d'emprisonnement, sous déduction de 36 jours de détention préventive, à la privation des droits politiques pendant 3 ans, et aux frais de la cause, arrêtés à 260 francs.

RÉGION DES LACS

Yverdon. — Jeudi soir, pendant une représentation du cirque Krone, en ramenant un cheval dans les écuries, un jeune employé du cirque, âgé de 25 ans, a reçu une violente ruade à la tête. Conduit à l'Infirmerie il n'a repris connaissance que momentanément hier soir. Un œil a été si fortement contusionné qu'on doute de pouvoir le sauver. On craint aussi une fracture du crâne.

LES SOCIÉTÉS NEUCHATELOISES D'AGRICULTURE

Les caisses d'assurance contre la mortalité du bétail bovin

Les « caisses d'assurance mutuelle obligatoire contre la mortalité du bétail bovin » sont au nombre de six dans le canton: une dans le district du Val-de-Ruz, dont la création remonte au 26 octobre 1901; une dans le district de Boudry, fondée le 8 novembre 1904; une à Landeron-Combes et Cressier, qui date du 23 septembre 1912; celle de Fleurier-Môtiers, du 25 novembre 1912; celle des Verrières, du 5 décembre 1912; et enfin, la dernière venue, Neuchâtel et la paroisse de Saint-Blaise, du 16 avril 1916.

L'avant-projet de loi élaboré par le conseiller d'Etat Robert Comtesse, en 1892, et qui étendait l'assurance obligatoire à tout le canton, avait été retiré, ensuite de l'opposition irréductible des agriculteurs des montagnes, adversaires en principe de l'assurance mutuelle obligatoire contre la mortalité du bétail bovin. Nous avons grand soin de notre bétail, disaient-ils; nous avons peu de pertes et, quand elles se produisent, nous les supportons nous-mêmes; nous refusons de payer des primes pour un certain nombre d'agriculteurs qui ne donnent pas à leurs bestiaux les soins désirables, et auxquels iront, tout naturellement, la plus grande partie des indemnités!

Sans méconnaître la part de vérité contenue dans cette assertion, il faut cependant admettre que c'est avant tout une œuvre de mutualité qui a rendu et rend encore de grands services à de petits agriculteurs qui, dans des moments difficiles, ont trouvé en elle un secours assuré et un soutien efficace.

En outre, les prêts de gage sur le bétail bovin, consentis par la Banque cantonale neuchâteloise, sont subordonnés au principe de l'assurance obligatoire.

Au Val-de-Travers, quelques adversaires de l'assurance obligatoire, ont, à un moment donné, tenté l'essai d'une caisse d'assurance libre, mais sans résultat bien encourageant, et sa durée a été éphémère.

En instituant l'obligation, les sociétés encaissent de la Confédération et du canton une moitié de la prime.

Afin que les propriétaires de bétail puissent exercer entre eux une surveillance active, la Confédération combat le principe des cercles trop étendus, et nous nous souvenons que la caisse d'assurance du district du Val-de-Ruz n'avait été autorisée à fonctionner que sous certaines réserves.

Le mode de taxation du bétail varie selon les cercles; dans ceux de nombre restreint, le bétail est estimé deux fois par année et, en cas d'accident, la caisse indemnise sur cette évaluation; tandis qu'au Val-de-Ruz, par exemple, qui comprend de 5 à 6000 têtes de bétail assurées, l'animal est estimé après abatage.

La question de l'octroi des primes à l'assurance du bétail, par les pouvoirs publics, a fait l'objet d'assez vives critiques; on leur reproche de donner des subventions à des gens qui devraient faire tous les frais de cette assurance mutuelle; à cela nous objectons que le pays doit une partie de sa prospérité à l'agriculture, et que les subsides accordés ne sont pas une charité, mais plutôt une aide à la création d'associations fort utiles que la grande masse des agriculteurs est trop lente à créer; les subventions sont ainsi un soutien sérieux et elles ont, en outre, une valeur morale considérable.

Il nous souvient que nous avons, autrefois, beaucoup disserté pour l'établissement des caisses d'assurance du bétail, et avons parcouru le canton, de long en large, pour chercher à convaincre les intéressés. Bien souvent, nous avons prêché dans le désert!

Un soir, je donne une conférence dans un village essentiellement agricole de la frontière; reçu très aimablement, je fais un exposé de la question; les auditeurs me paraissent convaincus; je fais voter sur la question de principe: deux tiers de non, un tiers de oui! Je manifeste mon étonnement à un ami qui m'informe que les agriculteurs de sa localité ne veulent pas de l'assurance, parce qu'elle oblige à tenir à jour et scrupuleusement les livrets du bétail!

Parcourant le district du Val-de-Travers, en compagnie de M. Louis Martin, président de la société d'agriculture de district, je suis interpellé un jour par un voyageur de ma connaissance:

— On vous voit souvent au Val-de-Travers, ces temps?

— Je voyage pour les assurances!

— Ah! aussi! C'est dur, n'est-ce pas?

— Oui, très dur!

— Bonne chance ! Pareillement !

Il nous revient que, dans ces tournées, nous avons parfois récolté autre chose que des applaudissements et des félicitations. Le « Courrier du Val-de-Travers » en sait quelque chose.

Mais, que veut-on! Quand on se fait l'apôtre d'une cause que l'on croit être bonne, il faut, à l'occasion, savoir être un peu martyr!

E. BILLE.

CANTON

Dans la forêt. — C'est seulement en ce moment-ci que l'on peut constater les importants dégâts causés par la neige au cours de ce dernier hiver.

Au Val-de-Travers, à Chaumont, à La Brévine, on ne compte pas les jeunes épicéas brisés. Il y a même là des plantes ayant 20 à 25 ans d'âge qui ont été rompues sous le grand poids de la neige, soit au tiers soit à la moitié de leur longueur.

Elèves gymnastes. — Le comité d'organisation de la 2me fête cantonale des élèves gymnastes informe qu'ensuite de l'entrevue qu'il a eue avec la commission cantonale de jeunesse, la date de cette fête, qui devait avoir lieu, à Boudry, le 15 juin prochain, a été renvoyée au dimanche 6 juillet.

Auvernier. — Depuis quelque temps, les pêcheurs d'Auvernier se plaignaient que leurs filets étaient vierges de poissons, les berfous étaient retournés, ce qui prouvait un piratage malveillant.

Enfin, il y a quelques jours, un gendarme put mettre la main sur un trio de voleurs qui transportaient de bon matin le produit de leur larcin à Serrières où une automobile les attendait et mettait en toute vitesse la pêche des honnêtes travailleurs en lieu sûr.

Les sanctions du Conseil communal ont déjà mis l'un des voleurs hors d'état de nuire et l'affaire prend des proportions considérables, le monde des pêcheurs étant fort exaspéré.

Bevaix (corr.). — La « Feuille d'Avis » a annoncé le décès, à l'âge de 101 ans, de M. Dominique Strambi, le doyen du canton. Une nombreuse assistance, accourue de toute la région, a rendu les derniers devoirs au défunt, vendredi passé.

Depuis la manifestation publique organisée à son honneur, à l'occasion de son centenaire, M. Strambi était devenu un personnage de marque dans la localité, aussi sa mort a-t-elle été un événement douloureux pour notre population.

Le vénéré vieillard s'est éteint paisiblement, après un seul jour de maladie ; sa foi catholique très ferme et les secours de la religion ont encore adouci sa fin.

Le sympathique centenaire faisait encore tout dernièrement sa petite promenade quotidienne et portait allègrement le poids de ses 101 printemps ; chacun ici se souvient l'avoir vu sortir, par des temps quelquefois peu cléments, sans même un manteau sur les épaules. C'est dire la robuste santé dont il fut favorisé et qu'il sut ménager jusqu'au bout par une vie bien réglée.

Les jours nombreux que le Ciel lui vait accordés n'avaient rien emporté de ses facultés ; jusqu'au dernier moment, il les a conservées intactes.

Sa vie cependant n'avait pas été exempte d'épreuves ; un siècle entier ne pouvait passer et ne semer sur son chemin que des joies ; mais M. Strambi avait le secret de conserver toujours une égale bonne humeur et une sérénité d'esprit, que peu possèdent.

A juste titre, notre village pouvait s'honorer d'un tel vieillard, dont la longue existence contredit un peu l'auteur du Psaume 90, qui fixe les jours de nos années à soixante-et-dix ans et pour les plus robustes à quatre-vingts ans.

Des regrets unanimes ont accompagné le défunt à sa dernière demeure et notre vive sympathie s'en va à la famille qui le perd.

La Chaux-de-Fonds. — Vendredi, peu après 16 heures, une automobile a renversé un garçonnet à la rue Léopold Robert. Il a été accroché par un des garde-boue et a passé sous la machine. Un premier examen médical a permis de constater une déchirure du poumon. L'état de l'enfant est très grave.

— Au cours de la nuit de vendredi à samedi, deux magasins ont été cambriolés. D'abord un magasin de chapeaux à la rue de la Balance, où les cambrioleurs ont réussi à emporter le contenu de la caisse, d'un montant de 157 fr. Puis un des magasins de la société de consommation à la rue des Jardinets. Les voleurs en voulaient à la caisse ; mais, furieux de n'avoir rien trouvé, ils ont mis le feu au magasin. C'est à six heures du matin que le poste de premiers secours a pu intervenir et découvrir le foyer d'incendie. Il a constaté partout des dégâts et que l'on s'était servi de pétrole.

On croit qu'il s'agit là d'une bande de cambrioleurs qui ont déjà opéré, le 8 avril dernier, dans un des magasins des coopératives réunies, et qui avaient enlevé 3200 fr.

AVIS TARDIFS

Dr Georges BOREL, oculiste
absent jusqu'au 22 mai

Chapelle évangélique de la Place d'Armes

Réunion de l'Evangile pour tous, ce soir, à 8 heures.
Tous les chrétiens y sont cordialement invités.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 10 mai 1924

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. o = offre.

Actions		3 ½ Fédéral 1910	365.—
Banq. Nat. Suisse	507.50m	4 % » 1912-14	—.—
Soc. de banque s.	625.— o	6 % Electrificat.	1054.—
Comp. d'Escom.	444.50	4 ½ »	—.—
Crédit Suisse	670.— d	3 % Genev. à lots	97.—
Union fin. genev.	445.—	4 % Genev. 1899	387.—
Wiener Bankv.	10.75	3 % Frib. 1903	338.—
Ind. genev. d. gaz	396.50m	4 % Danois 1912	357.50m
Gaz Marseille	—.—	4 ½ % Japon tab.	109.— o
Fco-Suisse élect.	—.—	5 % V. Genè. 1919	478.—
Mines Bor. prior.	722.—	4 % Lausanne	—.—
» » ordin. anc.	722.—	Chem. Fco-Suisse.	395.—
Gfasa, parts	520.— d	3 % Jougne-Eclép.	330.—
Chocol. P.-C.-K.	128.50m	3 ½ % Jura-Simp.	355.— d
Nestlé	197.—m	5 % Bolivia Ray	221.50
Caoutch. S. fin.	52.50	3 % Lombar. anc.	41.35
Columbus	593.—	6 % Paris-Orléans	885.— d
Obligations		5 % Cr. f. Vaud.	—.—
3 % Fédéral 1903	357.50m	6 % Argentin. céd.	83.—
5 ½ » 1922	—.—	4 ½ Bq. hyp. Suède	430.—
4 % » 1922	—.—	Cr. fonc. d'Eg. 1903	245.—
3 ½ Ch. fed. A. K.	770.50	4 % » Stock.	440.—
3 % Différé	353.—	4 % Fco-S. élec.	275.—m
		4 ½ Totis ch. hong.	395.—

Les changes varient, seul Paris cote le même cours: 33,67 ½, et monte ensuite à 33,80. Londres 24,61 ½ (+ 0,03 ½). Dollar 5,62 5/8, sans changement depuis 3 jours. Vienne 79,25 (— 05). En bourse, les Bor remontent de 20 fr. Lombardes 41, ¼, ½, ¾, ½ (+ 2 fr. 25). Trifail 39, 8, ½, 9, 8½, ¾, 9, 9½ (+ 2,25). Urikany 62, 3 (+ 3). 15 actions en hausse, 4 en baisse et 7 sans changement.

CORS
Bien exiger
Corricide blanc ROSANIS
(Nom et marque déposés)
Toutes pharmacies et drog.
Verrues, durillons, callosités Prix : fr. 1.25

Les maux de tête gâtent la joie de vivre ! Les Comprimés d'Aspirine „Bayer" les font disparaître rapidement et sûrement. Faire attention aux vignettes de la Réglementation !
BAYER

Tobler-Nimrod, le plus fin des chocolats fondants avec biscuit au malt. J H 3700 B
773 dépôts de vente dans tout le canton de Neuchâtel. — Prix par étui 70 c.

CINEMA DU THÉATRE
Ce soir : PRIX RÉDUITS
LE SECRET DU BRINKENHOF
avec HENNY PORTEN

Les élections communales

des 10 et 11 mai 1924

RADICAUX

Sont élus :	Neuchâtel	Serrières	Total
Alfred Guinchard	1209	190	1399
Charles Perrin	1181	194	1375
Dr Paul Humbert	1186	185	1371
Arthur Studer	1165	186	1351
Antoine Wildhaber	1155	181	1336
Edmond Bourquin	1135	174	1309
Charles Guinand	1130	176	1306
Hermann Haefliger	1101	186	1287
Dr Léo Billeter	1102	176	1278
Emile Losey	1098	180	1278
Charles Martenet	1092	182	1274
Georges Montandon	1097	176	1273
Léon Meystre	1068	183	1251
Charles Philippin	1068	181	1249
Fritz Stauffer	1067	180	1247
Emile Buschi	1071	173	1244
Obtiennent des voix :			
Louis Krieg	1051	175	1226
Georges Faessli	1039	181	1220
Léon Rufener	1041	176	1217
Léon Montandon	1021	168	1189
Gustave Ribaux	1005	160	1165
Carl Muller	962	165	1127

LIBÉRAUX

Sont élus :	Neuchâtel	Serrières	Total
Jacques Béguin	1294	85	1379
Guy de Montmollin	1250	86	1336
Théodore Krebs	1227	81	1308
Auguste Roulet	1217	80	1297
Gustave Chable	1216	79	1295
Antoine Crivelli	1207	88	1295
Félix Tripet	1215	74	1289
Pierre Favarger	1205	82	1287
James Guinchard	1197	75	1272
Ernest de Montmollin	1187	78	1265
Pierre Wavre	1178	78	1256
François Bouvier	1173	75	1248
Edouard Induni	1171	76	1247
Louis Besson	1143	74	1217
Alfred Perrenoud	1140	75	1215
Obtiennent des voix :			
Max Berthoud	1132	76	1208
Jules Bossy	1123	79	1202
Henri de Bosset	1113	77	1190
Gustave Neuhaus	1056	69	1125
Hermann Pfaff	1039	73	1112
Pierre Montel	1044	67	1111

SOCIALISTES

Sont élus :	Neuchâtel	Serrières	Total
Georges Béguin	820	83	903
Henri Spinner	803	97	900
Jean Wenger	801	93	894
Pierre Aragno	792	90	882
Auguste Dudan	798	83	881
Hermann Fallet	795	84	879
Léon Gauthier	792	85	877
Aimé Nobs	787	85	872
Ernest Bleuler	767	83	850
Louis Tinembart	764	83	847
Obtiennent des voix :			
Aimé Galland	756	81	837
Edouard Kessler	756	81	837
Auguste Dellenbach	753	83	836
Georges Zurcher	754	81	835
Edouard Perret-Gentil	745	81	826
Paul Borel	744	81	825
Walther Kiburz	745	80	825
Emile Barbezat	740	84	824
Maurice Bonny	736	81	817
Robert Oehninger	729	81	810
Louis Henchoz	727	80	807

Les radicaux maintiennent leurs positions. Les libéraux gagnent un siège que perdent les socialistes.

Saint-Blaise (corr.). — Sur 393 électeurs inscrits, 363 ont pris part au scrutin, ce qui représente une participation de 92 % du corps électoral. 8 votes ont été nuls.

Sur les 355 listes valables, il y en a eu 178 radicales et 177 libérales. Le chiffre électoral de la liste radicale fut 5878 et celui de la liste libérale 5837.

En conséquence, sur les 33 membres du Conseil général, 17 sont attribués à la liste radicale et 16 à la liste libérale.

Sont élus de la liste radicale : 1. Dr Dardel Jean, avec 182 suffrages; 2. L'Eplattenier Emile, 180; 3. Humbel Oscar, 179; 4. Berger Eugène, 179; 5. Hug James, 179; 6. Schaeffer Emile, 178; 7. Bögli Emile, 177; 8. Oehlé Charles, 175; 9. Matthey Numa, 174; 10. Mariller Fritz, 174; 11. Sandoz-Oesch Charles, 174; 12. Thomet André, 173; 13. Droz Louis, 172; 14. Engel Ernest, 172; 15. Duscher Alfred, 171; 16. Zwahlen Lucien, 170; 17. Despland Oscar, 170.

Les suppléants de cette liste sont : 1. Blanck Alcide, 168; 2. Blanck Auguste, 167; 3. Küffer Maurice, 167; 4. Kolb Ferdinand, 166; 5. Sandoz Jean-Louis, 166; 6. Seiler Fritz, 166.

Sont élus de la liste libérale : 1. Thorens Louis, 177 suffrages; 2. Clottu Georges, 177; 3. de Dardel Otto, 175; 4. Dr Mauler Robert, 175; 5. Roulet Jean, 175; 6. Dardel James, 174; 7. Robert Samuel, 174; 8. Dardel Charles, 174; 9. Dr Dardel Maurice, 174; 10. Monard Arthur, 172; 11. Schori Albert, 171; 12. Meyer Jean, 171; 13. Gallandre Auguste, 171; 14. Zintgraff Henri, 170; 15. Bannwart Maurice, 169; 16. Cuanillon Auguste, 167.

Les suppléants de cette liste sont : 1. de Coulon Robert, 166; 2. Cuanillon Edouard, 165; 3. Aeschlimann James, 164; 4. Montandon Henri, 163; 5. Perret Henri, 162; 6. Roulet Marcel, 157; 7. Borel Edgar, 150.

Il est à remarquer que, pour la première fois dans les élections communales, et en vertu de la loi, l'ordre d'élection pour les candidats qui ont obtenu le même nombre de suffrages, a été fixé, par voie de tirage au sort, par la commission électorale.

Le Landeron. — Sont élus 12 libéraux, 11 radicaux et 6 socialistes. Ceux-ci gagnent 1 siège.

Saint-Sulpice. — Sont élus 15 bourgeois et 10 socialistes.

Fontainemelon. — Sont élus 7 socialistes, 5 libéraux et 5 radicaux.

La Chaux-de-Fonds. — Les socialistes font 8582 listes et les partis bourgeois réunis 3221. La majorité socialiste sera de 21 ou 22 sièges sur 41.

Le Locle. — La majorité socialiste est renversée. Le parti progressiste national obtient 22 sièges et les socialistes 19.

Boudry. — Sont élus :

19 radicaux : Schlaeppi Marc, 169; Montandon Camille 169; Decreuze Jules, 169; Wiget Oscar 169; Mentha Emile 166; Baillod Emile 163; Mori Fritz, 163; Collet William, 162; Aubée Louis 161; Althaus Alphonse, 157; Droz Numa, 157; Zimmermann Fritz, 157; Jeanmonod Eugène, 154; Thiébaud Fritz, 154; Courvoisier Marcel, 154; Quartier Ulysse, 152; Kissling Paul, 149; Girard Ernest-Emile, 148; Fuchs Paul, 147.

16 libéraux : Küffer Jean, père, 151; DuPasquier Claude, 150; Udriet Alexis, 150; Dr Beau Pierre, 149; DuPasquier Max, 148; Frochaux Charles, 147; Martenet Edouard, 147; Dr Borel Edouard, 146; Schwaar Gérard 146; Benguerel Alexis, 145; Dr de Reynier Yves, 145; Weber Maurice, 143; Udriet Fritz, 142; Breguet Auguste, 140; Jaquemet Samuel, fils, 140; Fazel Aloïs, 138.

6 socialistes : Laederach Gérard, 58; Studer Edmond, 57; Hoffmann Ernest, 53; Prétot Henri, 53; Barbier Arthur, 52; Gygax Arnold, 52.

Les socialistes perdent deux sièges.

Bevaix (corr.). — Sont élus 13 libéraux et 12 radicaux. Les radicaux perdent un siège au profit des libéraux.

Elus libéraux : Barret Maurice, 163 voix; de Chambrier Paul, 159; Lardy Edmond, 155; Ribaux-Gottreux Charles, 152; Dubois Ami, 150; Miéville Eugène, 148; Dubois Gustave 145; Ribaux Eugène, 142; Comtesse Numa, 136; Tinembart Henri, 128; Tinembart Arthur, 124; Ribaux Edouard, 123; Benoît Alexandre, 121.

Elus radicaux : Jeanneret James, 138; Descombes Emile, 136; Gygi Fritz, 133; Bernasconi Antoine, 129; Straubhaar Arthur, 128; Schertenleib Auguste, 121; Faugel Maurice, 121; Blandenier Edmond, 120; Spring Nicolas, 115; Walther Jean, 115; Jeanmonod César, 114; Borioli Jean, 113.

Suppléants libéraux : Ribaux René, 121; Mollin Gustave, 119; Comtesse Edouard, 112; Allenbach Paul, 101.

Suppléants radicaux : Steiner Hermann, 109; Gaschen Albert, 109; Brunner Alfred, 109; Henry Jules, 108; Brunner Jean-Louis, 104; Robert Jules, 102; Fluhmann Frédéric fils, 89; Tamburini Jean, 86.

Noiraigue. — Sont élus :

11 radicaux : Jeannet Charles, 94; Jeanneret César, 92; Debrot Charles, 89; Pellaton Ami, 89; Guyot Jules, 86; Jeannet Arthur, 85; Mathey Henri, 84; Vaucher Léon, 81; Baud Louis, 80; Perrottet Paul, 77; Joly Jules, 75.

4 socialistes : Kuhn René, 39; Grisel William, 37; Calame Paul, 36; Monet Louis, 35.

Couvet. — Sont élus :

15 radicaux : Fluckiger Fritz, 220; Guye Georges, 218; Petitpierre Arthur, 217; Dubied Ami, 216; Grandjean-Jaccard Georges, 216; Jequier Jean, 215; Clerc Charles-Eugène, 212; Perrinjaquet Albert, 211; Montandon Léopold, 209; Béguin Hector, 204; Berthoud James, 203; Gaberel Edouard, 202; Gygax Wilhelm, 202; Schwaar Georges, 199; Bieler-Schindler Joseph, 197.

12 libéraux : Borel Chs-Emile, 194; Matthey-Doret Georges, 185; Petitpierre-Risler Louis 183; Biolley Henri, 175; Baumann Charles-Henri, 171; Dubied Maurice, 171; Henchoz Adrien, 164; Borel-Piaget Arthur, 158; Bourquin Armand, 154; Borel-Delachaux Arthur, 151; Bourquin Francis, 151; Bovet Ernest, 149.

14 socialistes : Boiteux Edmond, 219; Berger Eugène, 212; Fivaz Henri, 204; Rognon Paul, 204; Hirschy Emile, 198; Grandjean-Etienne Georges, 198; Petitpierre Hermann, 197; Soguel Edouard, 197; Schroeter Ernest, 196; Aubert Ami, 193; Grosjean Ariste, 193; Racine Maurice, 193; Perrin Edouard, 192; Chanez Jules, 191.

Les libéraux maintiennent leurs positions; les radicaux gagnent deux sièges que perdent les socialistes.

Fleurier. — Sont élus :

Liste radicale-libérale : Barbezat Jean, 384; Cavin James, 381; Sutter René, 379; Borel Jean, 378; Petitpierre André, 378; Berthoud Jean, 375; Guillaume-Gentil Jules, 371; Borel Georges, 370; Jeanrenaud Alfred, 368; Montandon Paul, 366; Jéquier Samuel, 364; Bovet-Bolens Albert, 362; Barbezat Léon, 359; Baechler Alfred, 356; Zbinden Edouard, 353; Leuba René, 351; Schneider Jean, 351; Grisel Georges, 349; Boichat Alphonse, 341; Piétra Lucien, 340. (20 élus.)

Liste socialiste : Simon Arthur, 256; Grosclaude Paul, 253; Gaille James, 251; Irlet Emile, 251; Hiltbrand Alfred, 248; Roth Emile, 248; Gaille Georges, 248; Guye Louis, 247; Luthy Charles, 247; Guye-Jeanneret William, 246; Matthey Gaston, 246; Sutter Emile, 245; Wuilleumier Arnold, 245. (13 élus.)

Liste du Groupe des intérêts fleurisans : Landry Alexis, 198; Jeanrenaud Gustave, 184; Dubois-Brocard Edouard, 182; Droz Charles, 180; Thévenaz Adrien, 176; Haefeli Jean, 175; Perrinjaquet William, 169; Perrin Léon, 168. (8 élus.)

Le précédent Conseil général était composé de 25 radicaux-libéraux et de 16 socialistes. Les premiers perdent 5 sièges et les seconds 3, au profit du nouveau groupe.

Cernier. — Electeurs inscrits : 388; votants : 204, soit le 50 % des électeurs.

Les 31 candidats désignés dans l'assemblée préparatoire ont été élus dans l'ordre suivant :

Perrey Henri, 190 voix; Matthey Paul, 185; Rognon Paul, 185; Wuthier Charles, 182; Soguel André, 182; Debely Paul, 180; Mojon Edouard, 179; Maillardet Virgile, 178; Soguel Maurice, 177; Braun Léon, 176; Evard Jules, 176; Giroud Jules, 175; Soguel Abram, 175; Cachelin Paul, 174; Zimmerli Charles, 174; Gueissaz Jules, 172; Amez-Droz Charles, 170; Baumgartner Emile, 169; von Aesch Paul, 168; Debely J.-U., 167; Rosat Henri, 167; Taillefer Armand, 166; Soguel Charles, 163; Mauley Hermann, 162; Rindisbacher Fritz, 162; Bachmann Alfred, 161; Thalmann Edouard, 161; Huber Albert, 158; Schneeberger Ernest, 157; Schneider Paul, 152; Rochat Léon, 136.

***

La caractéristique des élections des 10 et 11 mai est un recul assez général des socialistes. Selon les résultats que nous connaissons, ils perdent des sièges au Locle, à Neuchâtel, à Fleurier, à Saint-Sulpice, à Couvet, à Boudry. Ils en gagnent un au Landeron.

NEUCHATEL

Cérémonie d'ouverture de l'exposition Paul Robert. — Samedi 10 mai, à 15 heures, sous les auspices des autorités communales, s'est ouverte l'exposition d'ensemble des œuvres du peintre Paul Robert.

En présence d'une foule nombreuse d'invités, M. Pierre de Meuron renseigne sur l'organisation de l'exposition. La commission du Musée de peinture et la Société des amis des arts ont été chargées par le Conseil communal de répartir dans les salles qui convenaient le mieux les œuvres nombreuses de l'artiste mort récemment. C'est ainsi que trois salles du Musée et toute la Galerie Léopold-Robert ont pu, avec le concours dévoué de la famille de l'artiste, recevoir la majeure partie d'une œuvre dont on pourra mesurer la puissance.

M. Charles Perrin, président du Conseil communal, rappelle ensuite qu'il y a trente ans, la commune de Neuchâtel décernait la bourgeoisie d'honneur à Paul Robert. L'artiste venait de terminer la décoration de l'escalier du Musée, ainsi que l'expose en bons termes un rapport Jeanhenry dont l'orateur donne une lecture partielle. A l'occasion de l'hommage posthume décerné à Paul Robert en ce jour, la commune exprime sa gratitude aux organisateurs de l'exposition, en particulier à M. M. Boy de la Tour, ainsi qu'aux musées, collections et particuliers qui ont prêté des œuvres. M. Perrin, en exprimant ses regrets de l'absence de Mme Paul Robert, salue les fils de l'artiste, peintres comme leur père, et, tout en se défendant de porter un jugement esthétique, il constate combien Paul Robert est à la portée des foules, puisque les moins connaisseurs éprouvent au contact de son œuvre une profonde impression d'art.

La foule des invités se répand ensuite dans les salles. Visiblement émue, elle défile devant les deux cents œuvres clairement réparties par ordre chronologique et goûte sans restriction tant de paysages sincères et de claires compositions. A la Galerie Léopold-Robert, où l'on se rend ensuite, des quantités d'études, ainsi que les collections d'oiseaux et de chenilles émerveillent chacun.

« Le Conseil communal recevra dans les salons de l'Hôtel DuPeyrou après la visite de l'Exposition », annonçait une carte jointe aux invitations. Et c'est autour d'un thé fort bien servi que se termina cet artistique après-midi.

M. J.

« Princesse Dollar ». — Une fois de plus, l'excellente troupe du Grand-Théâtre de Genève a remporté un très vif succès : il faut dire que l'opérette de Willner et Grunbaum dont le spirituel Willy et Raph ont donné une adaptation française réussie est des plus amusantes et la musique dont Fall l'a dotée, des plus plaisantes; il faut ajouter encore que M. Badès y tient un rôle important et nous aurons le secret de l'accueil extrêmement chaleureux que le public a fait à cette œuvre.

Si M. Badès a peut-être rendu un peu trop ridicule le milliardaire John Couder, en revanche il a donné à la fameuse scène de l'acte deuxième où le roi de l'or a un trac formidable d'être pulvérisé par une bombe, une vie et une réalité si saisissantes que ce fut un instant de fou-rire inextinguible.

A ses côtés, Mmes Stany, Eyrard et Morel furent respectivement une princesse Dollar fantasque à souhait, une pseudo-comtesse russe très théâtreuse et une miss Daisy à la voix bien jolie.

M. Rodier était en verve; il joua avec une agréable désinvolture le rôle de dompteur de miss Alice Couder et sa belle voix dut être pour beaucoup dans la défaite de celle-ci. Baron décavé et professeur de bonnes manières, M. Salvat serait aussi tout à fait bon s'il réussissait à être toujours sans ce soupçon d'embarras qui apparaît parfois dans son jeu. MM. Devèze et Valbert enfin suscitèrent une douce hilarité en Yankees noceurs.

— Le prochain spectacle de la troupe aura lieu mercredi 14 mai avec la « Veuve joyeuse », cette opérette aussi joyeuse que son titre et qui demeurera longtemps encore au répertoire tant elle est aimée du public.

R.-O. F.

Accident. — Samedi, aux environs de 16 h., M. Ramseyer, entrepreneur, descendait à motocyclette de la carrière de Fenin. A la hauteur du chemin des Quatre-Ministraux, la direction de la machine faussa compagnie à son conducteur. Machine et motocycliste furent violemment projetés contre un des gros tilleuls bordant la route. M. R. fut immédiatement conduit à l'hôpital de la ville où l'on constata une fracture d'épaule et de nombreuses blessures au visage.

La motocyclette est hors d'usage.

Dans la rue. — La police a fait rapport, hier, peu avant 20 heures, contre un homme et une femme qui se battaient et causaient du scandale à la rue du Neubourg.

A 22 h. 50, des agents de police ont surpris trois jeunes gens qui renversaient des caisses à ordures et tapaient contre les rideaux de fer des magasins de la rue Saint-Maurice.

POLITIQUE

Entre MM. Poincaré et MacDonald

LONDRES, 11 (Havas). — D'après les journaux du soir, M. Poincaré arrivera à Londres dans l'après-midi du 19. Quelques heures après son arrivée, il se rendra aux Chequers, où, suivant l'« Evening Standart », il sera reçu par M. Mac Donald. M. Poincaré repartira le lendemain pour Paris.

Les journaux considèrent que cette rencontre entre les deux chefs d'Etat, quoique n'ayant aucun caractère officiel, a pour but de préparer la voie à une conférence européenne.

LONDRES, 11 (Havas). — Le « Sunday Times » écrit :

La spontanéité d'acceptation de M. Poincaré est une preuve de la confiance qu'inspire le premier britannique. Sans se dissimuler les obstacles à un arrangement complet, il est du moins satisfaisant d'apprendre que les deux chefs de gouvernement se sont ménagés l'occasion de discuter ensemble certains points du rapport Dawes avant une réunion plénière des Alliés.

C'eût été, en effet, mettre en péril le succès espéré et les chances d'aboutir à un compromis, que de se réunir directement en conférence officielle, armés de part et d'autre de points de vue bien arrêtés et d'arguments de principe, dont on aurait été décidé à ne pas se départir.

PARIS, 11 (Havas). — D'après le correspondant londonien du « Matin », il se confirme qu'au cours de l'entretien aux Chequers, M. Macdonald ne s'opposera pas au maintien de l'occupation de la Ruhr et qu'il proposera des formules satisfaisantes au sujet des gages productifs. Pour ce qui est des sanctions, il restera sur ses positions, c'est-à-dire qu'il se montrera opposé à la définition préalable des sanctions, mais partisan de la coopération britannique à leur application.

Les élections françaises

PARIS, 12 (Havas). — A 1 heure du matin, les dépêches des correspondants de l'agence Havas donnent 29 résultats acquis.

Sont élus 7 conservateurs, 1 républicain, 5 républicains de gauche, 3 radicaux, radicaux-socialistes, 5 républicains socialistes, 6 socialistes; il y a deux ballottages.

Les gains et les pertes s'établissent comme il suit : conservateurs : 2 gains, 1 perte; républicains : 4 pertes; radicaux : 3 pertes; radicaux, radicaux-socialistes : 3 gains, 1 perte; républicains socialistes : 1 gain; socialistes : 6 gains; républicains de gauche : 2 gains, 7 pertes.

D'après les premiers résultats parvenus des provinces à minuit, il semblait que le cartel des gauches obtient généralement un succès. D'autre part, les listes de MM. Aristide Briand, Maginot, Louis Marin semblent devoir triompher à Paris dans trois secteurs. La liste d'union républicaine et de cartel national, avec MM. Fabry, ministre des colonies et Henri Badé, commissaire à l'éducation physique, vient en tête devant celle du bloc des gauches, dans les 3me et 2me secteurs et devant les communistes dans le 1er.

Rhône : résultats de 100 communes sur 340 : La liste du comité républicain obtient 172,346 voix; celle du bloc des gauches 271,793. On donne comme certaine l'élection de M. Herriot.

Haute-Saône : La liste d'union nationale vient en tête devant celle du bloc des gauches.

Haute-Savoie : Les résultats de 126 communes placent en tête la liste républicaine indépendante; vient ensuite celle du cartel des gauches.

Bas-Rhin : La liste du bloc national arrive en tête, avec une moyenne de 10,000 voix; la liste socialiste obtient 5000 voix en moyenne, celle du comité républicain national 900; la liste radicale et d'union républicaine 3000; la liste communiste 3000.

Vosges : La liste républicaine d'union des gauches obtient 30,391 voix contre 24,483 à la liste d'union républicaine.

Savoie : Résultats de 150 communes sur 334, y compris Chambéry-ville. La liste du cartel des gauches est en tête; moyenne 10,000 voix, devant la liste républicaine indépendante, moyenne 8000 voix.

Haut-Rhin : Voici les résultats définitifs du territoire de Belfort. Il y a ballottage entre les radicaux, qui atteignent de 7 à 9000 voix chacun, et les communistes. dont le plus favorisé recueille 3000 suffrages.

Les élections japonaises

TOKIO, 11 (Havas). — Les élections japonaises se sont déroulées dans le calme à Tokio. Les nouvelles de province indiquent une certaine agitation en différents endroits. Des rencontres sanglantes ont eu lieu entre adversaires politiques. Huit cents agents électoraux ont été arrêtés sous l'inculpation de violation de la loi. Le dépouillement du scrutin aura lieu demain.

On en a assez !

LONDRES, 11. — Commentant la conférence anglo-russe, le « Sunday Pictorial » dit qu'il est temps que la farce finisse. La composition seule de la délégation bolchéviste est déjà une insulte à la nation britannique. Le journal ajoute qu'en refusant de reconnaître les avances faites pendant la guerre et les biens britanniques en Russie, les délégués des soviets n'obtiendraient pas d'argent.

Le « Sunday Pictorial » termine en demandant pourquoi ne se ferme pas la conférence et pourquoi l'on ne renvoie pas les délégués russes chez eux ?

Les sports

Football. — Hier, à Bâle, pour la finale du championnat suisse de série A, Zurich I a battu Nordstern I, de Bâle, par 3 buts à 1. A la mi-temps, les Bâlois menaient par 1 but à 0, marqué par Ehrenbolger. Les Zuricois marquèrent trois buts au cours de la seconde partie, tous les trois par Sturzenegger, et remportèrent ainsi la victoire en même temps que le titre de champion suisse pour l'année 1924.

Voici les résultats des autres matches joués hier et comptant pour le championnat de série A : à La Chaux-de-Fonds, Etoile I fait match nul, 1 à 1 avec Urania I, de Genève, tandis que Chaux-de-Fonds I bat Fribourg I, 3 à 0. A Zurich, Grasshoppers I bat Blue Stars I, 2 à 1; à Saint-Gall, Saint-Gall I bat Veltheim I, 5 à 1.

Pour le championnat de Série B, à Yverdon, Monthey bat Le Locle I, 3 à 1, et devient champion romand de série B. Il aura comme tel à jouer contre Xamax I, de Neuchâtel, pour les relégations de la série « promotion ».

La Tour-de-Peilz I ayant battu Chaux-de-Fonds III pour la finale romande de série C, passe en série B pour la saison prochaine tandis qu'Helvétia, de Neuchâtel, prendra sa place en série C.

Les matches amicaux suivants se sont également disputés hier : à Lugano, Berne I bat Lugano I, 6 à 4; à Zurich, Legnano I (Italie) bat Young Fellows I, 1 à 0; à Berne, Servette I bat Young Boys I, 2 à 0; à Winterthour, Winterthour I bat Lucerne I, 3 à 1, et à Bâle, Old-Boys I fait match nul, 1 à 1, avec Red-Star, de Strasbourg.

A l'étranger, Equipe-de-France fait match nul, 0 à 0, avec l'équipe de Hollande méridionale; Union sportive suisse, de Paris, bat Red-Star, de Paris, 2 à 1; à Barcelone, Everton (Angleterre) bat Barcelone, 2 à 1; à Berlin, Arsenal (Angleterre) bat Adler-Club de Berlin, 6 à 1.

Cyclisme. — Le tour du canton de Neuchâtel, 112 kilomètres, avec départ et arrivée à Fleurier, a été disputée hier par 60 coureurs environ. C'est Henri Reymond, de Lausanne, qui a gagné la course des professionnels, devant les Genevois Henri Collé et Charles Perrière, tandis que la course des amateurs, sur la même distance, est revenue au Chaux-de-Fonnier Ferdinand Aellig, devant Baumann, de Bienne, et Staehli, de Genève. La Pédale de Saint-Gervais remporte l'inter-clubs devant le Vélo-Club « Condor », de Bienne, et la Pédale des Eaux-Vives, de Genève. Le Vélo-Club « Excelsior », de La Chaux-de-Fonds, gagnant de l'année dernière, est quatrième.

Le championnat zuricois qui réunissait plus de 500 coureurs a été un gros succès. La course des professionnels, 153 kilomètres, a été gagnée par Henri Suter, en 4 h. 38 m. 54 s. 2/5, devant Kastor Notter et Max Suter. Celle des amateurs, sur la même distance, est revenue à Saccomani, de Zurich, en 5 h. 6 m. 31 s. devant Eichenberger et Leuppi.

Le Vélo-Club de Neuchâtel a fait disputer hier deux courses dont voici les résultats. Vitesse : 1. Henri Bourquin; 2. Willy Dor; 3. César Rubin; 4. Hans Lehmann; 5. Alfred Boss. 20 kilomètres : 1. H. Bourquin; 2. W. Dor; 3. C. Rubin; 4. H. Lehmann; 5. P. Bourgeois.

Au vélodrome d'Oerlikon, la course derrière motos est gagnée par le Français Ganay, devant Parisot et Paul Suter, tandis que la course internationale de vitesse est revenue au Français Dutrion devant le Suisse Egg. L'équipe française l'emporte par 130 points sur l'équipe suisse qui en compte 140.

Boxe et rugby. — Samedi, à Paris, et pour la première fois depuis la guerre, un boxeur allemand, Czirson, était opposé à un boxeur français. Ce dernier, Fréd. Bretonnel, champion d'Europe poids légers, a été vainqueur en dix rounds aux points.

Le second match du tournoi olympique de rugby, disputé hier à Paris, a été l'occasion d'une grosse victoire de l'équipe des Etats-Unis qui bat celle de la Roumanie, par 37 points à 0. Le dernier match du tournoi se disputera dimanche prochain entre les équipes de France et des Etats-Unis.

Une triple noyade à Vaumarcus

VAUMARCUS, 12. — Un terrible accident est arrivé dimanche matin sur le lac. Deux jeunes gens accompagnés de quatre enfants faisaient une partie de bateau par un temps très calme. L'un d'eux, malheureusement, voulut attraper la boucle de la corde du mât resté sans voile. Son poids fit chavirer la barque qui se remplit d'eau.

Le jeune homme resta accroché au mât. Il réussit à se dégager de la corde qui s'était prise dans ses jambes et, comme il savait nager, il chercha à sauver ses quatre camarades qui se débattaient dans l'eau et tentaient d'atteindre le bateau. N'y parvenant pas, il regagna la barque qui s'était redressée et appela au secours.

Quand on arriva sur le lieu de l'accident, un seul enfant, le plus petit, put être sauvé, les trois autres avaient déjà coulé. Les victimes sont: Louis Amez-Droz, jardinier, 24 ans; Walther Pojet, 14 ans, et Albert Bolle, 8 ans.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Les élections françaises

PARIS, 12. — En Savoie, la liste du cartel des gauches, portant les noms de MM. Borrel, Carron, Falcoz, a passé à la majorité absolue.

Dans l'Ain, paraissent devoir être élus quatre candidats du cartel des gauches, un candidat de la liste de l'Union républicaine.

Dans le Doubs, les résultats connus permettent de considérer l'élection de trois candidats radicaux comme assurée. Un siège serait attribué à un candidat de l'union républicaine.

Dans la Seine, 4me secteur, la liste Vaillant-Couturier, obtient 619,000 voix; la liste Bokanowski, union républicaine et sociale, 527,000; la liste Laval, cartel des gauches et intérêts de la banlieue 403,000; la liste action française et union nationale revisionniste 56,000; la liste Archer, cartel du travail, 45,000; la liste Veber, union socialiste, 27,000.

Dans le Bas-Rhin, le bloc national aura sans doute 6 sièges, les socialistes 2, les communistes 1.

Parmi les élus, on relève les noms de MM. Aristide Briand, Raoul Péret, Le Trocquer; parmi les battus, André Lefèvre, Gaston Vidal.

Dans le Rhône (13 sièges), la liste du bloc des gauches, parti de M. Herriot, est élue toute entière à la majorité absolue avec une moyenne de 111,000 voix :

Dans le Bas-Rhin sont élus: MM. Walder, Seltz, Oberkirch, Muller, Frey, Altorffer, du bloc national; Peirottes, Weill, de la liste socialiste; Hueber, du bloc ouvrier paysan.

Parmi les élus on relève encore les noms de MM. Maginot, Herriot, Colrat, Reyled, Franklin-Bouillon, Thomson, parmi les battus, ceux de MM. de Lasteyrie, Tardieu, le général de Castelnau, Brousse.

Gains et pertes des différentes listes à 6 h. 50:

	Gains	Pertes
Conservateurs	2	8
Républicains	0	42
Républicains de gauche	5	25
Radicaux	3	12
Radicaux et radicaux socialistes	34	4
Républicains socialistes	6	12
Socialistes	25	1
Communistes	3	3

Cours du 12 mai 1924, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	34.—	34 30
	Londres	24.58	24.63
	Milan	24.90	25.20
	Bruxelles	28.10	28.40
	New-York	5.60	5.65
	Berlin le billion	1.25	1.35
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Vienne le million	78.30	79.30
	Amsterdam	210.25	211.25
	Madrid	77.50	78.50
	Stockholm	148.50	149.50
Toutes opérations de banque aux	Copenhague	95.50	96.50
	Christiana	78.50	79.50
	Prague	16.40	16.60
	Varsov. le million	—.30	1.—

meilleures conditions

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
10	10.6	1.6	16.0	724.6		E.	faible	clair
11	9.4	3.1	12.0	721.9	1.9	var.	»	couv.

11. Soleil un moment dans la matinée. Pluie fine intermittente depuis 11 h. 45 à 18 h.

12. 7 h. ½ : Temp : 9.5. Vent : S.-E. Ciel : couv.

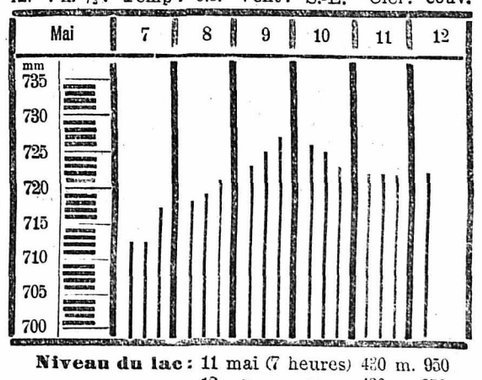

Niveau du lac : 11 mai (7 heures) 430 m. 950
12 » » 430 m. 950

Bulletin météor. des C. F. F. 12 Mai 1924 à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	centigr.	TEMPS ET VENT
280	Bâle	+11	Couvert. Calme.
543	Berne	+ 8	» »
587	Coire	+ 8	Quelq. nuag. »
1543	Davos	+ 3	Couvert. »
682	Fribourg	+ 8	Pluie. »
394	Genève	+10	» »
475	Glaris	+ 7	Couvert. »
1109	Göschenen	+ 7	» »
566	Interlaken	+ 9	» »
995	La Ch.-de-Fonds	+ 7	Pluie. »
450	Lausanne	+11	» »
208	Locarno	+13	Tr. b. tps. »
276	Lugano	+10	Quelq. nuag. »
439	Lucerne	+10	Couvert. »
398	Montreux	+11	» »
482	Neuchâtel	+10	» »
505	Ragatz	+ 8	Quelq. nuag. »
673	Saint Gall	+ 9	» »
1856	Saint Moritz	+ 2	» »
407	Schaffhouse	+ 9	Couvert. »
537	Sierre	+ 8	» »
562	Thoune	+ 9	» »
889	Vevey	+10	» »
1609	Zermatt	+ 5	Pluie. »
410	Zurich	+ 9	» Vt. d'O.